

SOIRES MONTREALAISES

"Gai!... Marions-nous!" au Théâtre Stella

On grimpe quelques échelons. — Une fort aimable comédie d'Albert Acremant, d'après le roman de l'auteur de "Ces Dames aux Chapeaux Verts".

Après une incursion un peu prolongée dans le vaudeville et la comédie-vaudeville, la troupe Barry-Duquesne délaisse Cluny pour le Théâtre Sarah-Bernhardt: c'est déjà un progrès. Il y a, en effet, pour qui connaît Paris, une échelle dans le répertoire des scènes parisiennes. Dans le vaudeville, par exemple, les Variétés et le Palais-Royal occupent le premier rang; on tombe ensuite, et parfois fort brusquement, à la Scala, à l'Eldorado, et à Déjazet. Cluny vient ensuite, avec les Bouffes du Nord.

Sarah-Bernhardt et l'Ambigu se font actuellement une rude concurrence pour le genre populaire: "Mon Curé chez les Riches", "Ces Dames aux Chapeaux Verts", "Clément Vautel" et les Acremant, Germaine et Albert, l'une romancière, l'autre adaptateur de ses œuvres!

Espérons qu'en gravissant les échelons des théâtres parisiens, la troupe Barry-Duquesne arrivera à la Comédie-Française, en passant par le Théâtre Antoine et le Gymnase. Nous aurons peut-être la joie d'entendre des pièces de la valeur de "L'Age du Fer", l'admirable comédie en 3 actes de Denys Amiel.

D'ici là, contentons-nous de "Gai!... Marions-nous!". L'honnête et charmante pièce en 3 actes que M. Albert Acremant a bien voulu tirer du roman de Mme Germaine Acremant. C'est une œuvre d'un genre très puissant. L'esprit n'y est pas absent, bien au contraire.

Après "Ces Dames aux Chapeaux Verts", c'est encore l'étude d'un milieu de province; mais, cette fois, d'un milieu mondain. Il y a une foule de personnages, tous croqués sur le vif, avec un sens de l'observation qui fait plaisir. La chose est si rare!

Il y est évidemment question de mariage. Une certaine veuve, la baronne Chaillon veut marier tout le monde.

Les auteurs nous font remarquer avec justesse que les veuves qui se dépensent ainsi pour le bonheur des autres ont, en réserve, beaucoup de tendresse inexprimée. La baronne Chaillon, après tant de mariages, finit elle-même par succomber aux pressantes sollicitations d'un amiral anglais.

Deux théories s'affrontent, au cours de ces trois actes: les mariages de raison et les mariages d'inclination. La conclusion? Il faut se marier, au risque même de n'être pas heureux... tout de suite. Cette formule paradoxale nous est exposée avec une pointe d'émotion, au troisième acte, par la jeune femme d'un officier de cavalerie.

Au point de vue théâtre, "Gai!... Marions-nous!" est une pièce adroitement écrite, bien agencée et d'un indubitable habileté scénique. L'un des rôles les plus réussis est celui de Madame Ducarte, le type de la mère qui veut absolument marier sa fille. La scène finale du premier acte, avec l'incident du photographe, est une heureuse invention.

L'interprétation de "Gai!... Marions-nous!" par la troupe Barry-Duquesne est assez inégale. Du côté masculin, les rôles sont beaucoup mieux tenus. M. Fred Barry est un amiral sympathique, plein de ressources, prudent et dévoué. Il joue ce personnage avec une aisance marquée. M. Lucien Côté est également fort à son aise dans le rôle d'Hubert. S'il manque parfois de tenue (la mauvaise habitude de jouer "en deux"), son jeu n'en est pas moins inspiré par une exubérance qui donne de la vie aux scènes qu'il interprète. M. Gaston Dauriac compose avec naturel le type de l'homme à marier, difficile à caser. Il a d'excellents moments, en particulier dans son dialogue avec Mme Mimi d'Esté, au deuxième acte. Le rôle difficile, oiseau ingrat et presque invraisemblable de Charles Lavenue avait été confié à M. Henry Deyglun qui l'a joué avec ses moyens. Cette interprétation n'est pas des plus satisfaisantes, mais je crois qu'en accentuant ses sourcils, M. Deyglun corrigerait ce que sa barbe a emprunté. Sans vouloir refaire les distributions, j'aurais vu davantage M. Duquesne dans le rôle de Lavenue et M. Deyglun dans le rôle d'Ernest Brocart que joue M. Duquesne. Le rôle "en or" du suisse d'église est tenu par M. Charles Philippe que l'on a costumé (involontairement, disons-le) en genarme. La culotte et le bas blanc avec

L'hon. M. Bouchard gagne son procès contre le "Courrier"

Ce journal de St-Hyacinthe et son rédacteur condamnés à \$250 pour libelle

Jugement à publier

Saint-Hyacinthe, 12. — L'Honorable juge Arthur Trahan, siégeant en Cour Supérieure pour le district de St-Hyacinthe, a rendu son jugement dans la cause de l'Honorable T. D. Bouchard, Orateur de l'Assemblée Législative et député du comté, contre la Cie d'Imprimerie et de Comptabilité, propriétaire du journal Le Courrier de St-Hyacinthe et son rédacteur M. Harry Bernard.

On se rappelle sans doute encore que quelques jours avant le scrutin aux élections provinciales de 1931, le rédacteur du Courrier de St-Hyacinthe, M. Harry Bernard, avait publié dans son journal un article dans lequel il parlait des biens que possédait l'Hon. M. Bouchard et l'accusait de vivre en millionnaire et en grand seigneur. Il terminait cet article par une question suggestive tendant à mettre les lecteurs sous l'impression que M. Bouchard prenait son argent à une source malhonnête. Le jour même de la publication de cet article M. Bouchard donna instruction à ses avocats de prendre aussitôt une action en dommages au montant de dix mille dollars contre la compagnie propriétaire du Courrier de St-Hyacinthe et contre son rédacteur M. Harry Bernard, conjointement et solidairement. C'est cette action qui a été entendue il y a quelques semaines et dont l'Hon. Arthur Trahan vient de rendre jugement.

Par son jugement l'Hon. juge A. Trahan rejette la défense, maintient l'action et condamne les défendeurs, conjointement et solidairement, à payer au demandeur la somme de \$250.00, à titre de dommages moraux et exemplaires, ainsi que les dépens d'une action de première classe en Cour Supérieure. Il enjoint de plus aux défendeurs de publier à leurs frais dans leur journal Le Courrier de St-Hyacinthe une copie du jugement dans un délai de quinze jours à compter de sa signification.

La Vie Ouvrière

Cercle Pie XI

Une réunion du cercle Pie XI aura lieu cet après-midi vers deux heures. L'agent d'affaires du syndicat des tramways, M. L.-V. Hurtubise, présentera un travail sur les corporations au Moyen-Age. Il montrera que les principes qui les régissaient peuvent s'appliquer aux corporations actuelles.

Le cercle Pie XI est une section du syndicat catholique des employés de tramways. Les réunions ont lieu à l'édifice des Syndicats, rue De Montigny et Beaudry.

Cotisation

Afin de grouper le plus grand nombre de membres possible, le syndicat des plâtriers a résolu d'adopter un nouveau mode de cotisation qui facilitera les paiements. On discutera le nouveau projet au cours de l'assemblée de ce soir qui sera tenue à l'édifice des Syndicats, rue De Montigny et Beaudry.

Changement de jour

L'exécutif du syndicat des employés de tramways se réunira dorénavant le mardi soir, au lieu du mercredi soir.

Elections

Les élections des officiers des Unions des charpentiers-menuisiers qui reprennent un traitement auront lieu le 19 courant. Les membres auront à choisir deux agents d'affaires et un secrétaire. Ont été mis en nomination, pour la charge de secrétaire, MM. Pierre Lefebvre et R. Didier; pour les charges d'agents d'affaires, MM. Georges Houle, du local 134, Edouard Toussaint, du local 1127, et Jack Shears, du local 1244.

Assemblée ouverte

L'assemblée ouverte que tenait dernièrement les charpentiers-menuisiers de Saint-Henri a remporté un beau succès. Elle avait lieu à la salle de réunion du groupe 1360 et réunissait bon nombre d'ouvriers du métier. On remarquait des membres de l'union, d'anciens membres et des charpentiers non encore organisés.

Il se dessine actuellement un fort mouvement d'organisation dans les classes laborieuses. Cependant, il est inutile d'entreprendre une campagne active de recrutement. Les nouveaux enrôlés, pour la plupart, ne pourraient s'acquitter de la cotisation mensuelle. Ce que veulent les chefs du travail organisé, c'est d'entretenir ce mouvement; lorsque le travail reprendra, il sera facile d'organiser fortement les métiers et les travailleurs de toutes sortes.

Euchre

Le euchre organisé par les dames auxiliaires des unions des charpentiers-menuisiers a eu lieu dernièrement. Le succès a dépassé toutes les prévisions. On avait émis un peu plus de billets, afin d'être certain d'emplir la salle du C.M.B.A. Il est arrivé que la salle se trouva trop petite pour contenir tous ceux qui voulaient participer à la soirée.

Les recettes seront consacrées à l'arbre de Noël que les dames auxiliaires décorent et chargent de cadeaux chaque année pour réjouir les enfants des membres de l'union.

La construction

La construction est présentement dans un état de stagnation. Le seul contrat important est celui du port de Caughnawaga, et encore les travaux qui doivent se faire sur la réserve indienne ont été suspendus pour la durée de l'hiver.

L'union internationale des charpentiers-menuisiers a réussi à obtenir de l'ouvrage pour quelques uns de ses membres. Quatre sont occupés actuellement aux travaux d'approvisionnement; d'autres iront les rejoindre sous peu, espère-t-on.

On fonde beaucoup d'espoir sur les contrats que l'université McGill n'hésitera bientôt pour la construction d'une annexe. On croit même que les entrepreneurs seront tenus de respecter une échelle de salaires. Cette dernière a été déjà établie, dit-on, mais on n'en connaît pas encore les détails. S'il est vrai que l'université McGill impose une échelle de salaire à ses entrepreneurs, ce sera la première fois que la chose se présente dans une entreprise privée. Seuls, jusqu'à présent, les corps publics, le gouvernement, les municipalités, les commissions scolaires, ont pris l'initiative d'imposer à leurs entrepreneurs une échelle de salaires raisonnables.

Les plus hauts contrats qui se donnent à Montréal dépassent quelque temps n'excèdent pas \$20,000.00. Les entrepreneurs en souffrent autant que les ouvriers. Telle compagnie dont les bureaux occupent tout un étage au New Birk Building a dû réduire son personnel à trois ou quatre employés.

Arbre de Noël

Le cercle ouvrier Saint-Jean-Baptiste fera au profit des enfants des chômeurs du quartier un magnifique arbre de Noël. Afin que chaque petit ait la part qui lui revient, on distribuera bonbons et jouets à domicile. C'est le meilleur moyen de prévenir les petites jalousies qui assombriraient quelques heures du beau jour de fête.

On mettra à profit la générosité de tous les citoyens de Saint-Jean-Baptiste. On demandera à chacun de donner selon ses moyens. Ceux qui ont des jouets, dont personne ne se sert plus, ou des vêtements à distribuer, voudront bien envoyer ces objets au cercle ouvrier, 865 rue Rachel est, ou chez J. A. Benoit, 4289 rue Saint-André, ou bien encore chez M. François Mailhot, 4294 rue De LaRoche.

L'échevin du quartier St-Jean-Baptiste, M. A. E. Goyette, l'ancien échevin, M. Arthur Landry, et le président de la section paroissiale du cercle, M. Achille Latreille, ont offert leur patronage à l'organisation de cette fête d'enfants.

Club Saint-Jean

Le club ouvrier du quartier Saint-Jean tiendra ce soir une assemblée régulière au no 5788 rue Papineau. Il y aura élections.

Club Préfontaine

Le club ouvrier du quartier Préfontaine tiendra demain soir une assemblée régulière à l'endroit ordinaire, No 2188 rue Valois.

Fonctionnaires

La réunion du syndicat des fonctionnaires municipaux aura lieu ce soir, à l'édifice des Syndicats Catholiques, rue De Montigny et Beaudry.

Compatriotes! Chassez à coups de botte ces vipères que Moscou veut lancer à l'assaut de la Province!**Partie de cartes**

M. Louis Malo président du Comité Civil de la Compagnie no 4 des Zouaves du Sacré-Coeur a le plaisir d'annoncer que c'est le 20 décembre à 8.30 p.m. dans la salle paroissiale au no 2045 rue Plessis qu'aura lieu le 2ème Grand Euchre Annuel. Des dînes seront données comme prix.

Plus de la moitié des chauffeurs de la ville, décorés

110 sur 210 n'ont eu à se reprocher, durant l'année, aucun accident de circulation

Pour la sécurité

La Ligue de sécurité récompensait, dimanche, les chauffeurs de camions des services municipaux qui, durant les 12 derniers mois, n'ont eu d'accidents d'aucune sorte. C'est le cas de la grande majorité puisque sur 210 chauffeurs de camions à l'emploi de la ville, environ 110 reçoivent la médaille de bronze qui leur était destinée.

L'an prochain, on accordera des médailles d'argent aux chauffeurs qui n'auront eu durant 24 mois consécutifs aucun accident. En 1934, ceux qui auront eu pendant leurs camions de façon impeccable durant 36 mois, auront droit à une médaille d'or. Cette dernière décoration témoignera hautement de leur aptitude et de leur prudence, et pourra leur servir, au besoin, de recommandation auprès des employeurs.

M. Lionel O. Bell, échevin de Saint-Georges et membre du comité exécutif, présidait la réunion. Il dit que la ville de Montréal était une de celles où il est survenu le moins d'accidents d'automobiles dans les services municipaux. "Voilà qui est à la gloire de nos employés municipaux, ajouta-t-il, et pour le plus grand bien de la sécurité des citoyens."

M. Arthur Gaboury, secrétaire général de la Ligue, expliqua le but de la réunion. Il avoua que les listes pouvaient bien ne pas contenir toutes les décorations, mais qu'il était certain d'être décorés. "Dans ce cas, dit-il, les intéressés n'ont qu'à se présenter au bureau de la Ligue. Nous nous ferons un devoir de leur remettre la médaille qui leur est due."

Le capitaine Leggett et le lieutenant Trudeau, du service de la circulation, étaient présents, ainsi que M. J.-C. Pettigrew, directeur de la Ligue.

Voici la liste des chauffeurs qui ont reçu une décoration: MM. A. Audet, E. Beauregard, A. Belanger, E. Belanger, L. Belanger, E. Bergeron, O. Béry, O. Boissjoli, L. Bonenfant, J. A. Boulanger, H. Boyer, M. Brown, O. Brunette, F. Cadotte, F. Champagne, R. Charbonneau, L.P. Choquette, A. Collins, A. Côté, J. A. Courville, A. Crovier, A. Daigneault, A. David, L. David, R. Dean, L. DeCelles, J. B. Delongchamps, M. Dion, A. Dubuc, J. A. Dufresne, J. B. Dupéré, E. Dupuis, R. Durocher, J. Falardeau, L. Filiatreault, L. Fortin, T. Fréchette, E. Frisdon, D. Gagnon, H. Gaillet, L. Gauthier, A. Gélinas, W. Gillespie, A. Godin, T. Goyette, A. Grandmaison, O. Guertin, R. Guertin, A. Hamel, U. Jean, A. Lacoste, L. Lafond, L. Langlois, A. Lapierre, O. Larocque, A. Larocque, R. Larocque, A. Latendresse, E. Lauzon, J. A. Legault, H. Lemieux, R. Leroux, J. Léveillé, H. Lévesque, D. Mageau, L. Maille, V. Maillet, J. Martel, J. Martineau, A. Massé, E. Mathurin, F. Mérand, A. McBride, O. McNeil, J. Oumet, D. Pelletier, R. Prud'homme, L. Raymond, E. Renaud, A. Rivet, E. Rivet, H. Rivet, E. Sabourin, H. Salvail, L. Sarret, J. St-Jacques, L. Séguin, E. Seney, R. Therrien, O. Thibodeau, A. Tourangeau, N. Trudeau, N. Trudeau, J. Verdi, J. Tremblay, L. Verrette, J. Veilleux, F. Vié, A. Lortie, A. Garand, E. Géraudais, N. Mallette, E. Leblanc, W. Lanoix, R. Huotte, J. D. Caron, P. E. Lanoix, G. Grupp, W. Robertson, L. Roch.

(1) Tous les efforts soient faits pour envoyer un délégué Canadien-Français au congrès de l'International Red Aid. (Le bureau de Secours International des Rouges) et que ce camarade, à son retour, soit employé dans la province de Québec et dans les autres districts où les ouvriers Canadiens-Français sont concentrés.

(2) Que l'Office National accorde son assistance financière en vue de la publication d'une colonne insérée par la Canadian National Defence League dans un journal canadien-français s'adressant à la classe ouvrière qui sera publié tous les quinze jours, et édité à Montréal (il faudra faire ceci parce qu'il n'a pas encore été possible de publier un journal appartenant à la "Canadian Labour Defence").

(3) On établira, à Montréal, un bureau intitulé "French-Canadian Labour Defence League", (Bureau Canadien-Français pour la Défense des Intérêts du Travail), bureau qui sera sous la juridiction du Comité Exécutif National.

(4) Un ouvrier canadien-français sera élu membre du Comité Exécutif National.

(5) Un organisateur sera choisi immédiatement pour parcourir les districts canadiens-français. C'est donc, comme on le voit, le lancement d'une campagne intensive de la part des Rouges contre la province de Québec jusqu'ici réputée pour son respect des traditions établies, de l'ordre, du bon gouvernement, et de l'autorité.

Il faut que nos gens soient sur leurs gardes afin que les agents que Moscou veut lancer à nos trousses trouvent à qui parler quand ils viendront prêcher le désordre, l'anarchie et la révolution parmi nos populations paisibles.

Pianiste américain au His Majesty's

Il jouera le concerto de Rachmaninov au 55ème concert de l'orchestre de Montréal

Au 55ème concert de l'orchestre de Montréal, qui aura lieu au théâtre His Majesty's, dimanche prochain à 3 heures de l'après-midi, le fameux pianiste américain Naegele jouera le concerto de Rachmaninov. Charles Naegele est un jeune musicien qui jouit d'une renommée précoce aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. Il est né à New-York et c'est dans cette ville qu'il commença à étudier la musique.

Le programme que l'orchestre de Montréal exécutera dimanche est le suivant:

1. Le Jardin Magique de Klinsor et les Filles Fleurs, Wagner; 2. Symphonie No 8 en Fa, Beethoven; 3. Concerto de Piano No 2 en Do mineur, Rachmaninov, Piano Solo: Naegele; 4. Mars, the Bringer of War (des Planètes), Holst.

Au prochain concert, le 18 décembre, Maurice Underer jouera le Concerto pour Violon de Brahms.

Les vins français

Paris, 12. — Les vins français seront admis aux Etats-Unis avec la même protection légale pour les étiquettes et les marques de commerce que les vins américains "auscultés" que la prohibition sera supprimée. L'annonce le comité de lois et d'arbitrage de la Chambre de commerce américaine en France.

LES E.-U. RECLAMENT...

(Suite de la dernière page)

donnant la main droite aux autres, tête, de sa gauche, le revolver qu'il cache dans sa poche? Comment établir un système monétaire universel si la question des dettes n'est pas une bonne fois résolue? Comment attirer les capitaux des commanditaires si la valeur et l'efficacité de l'argent demeurent à la merci d'une guerre toujours possible? Je le répète, avant que le désarmement ait été accompli dans tous les pays du monde, il sera impossible de rétablir l'économie mondiale sur une base saine, qui n'est pas autre chose que la sécurité.

Voyez un peu les effets de guerre. Nous avons été victorieux. C'est très bien. Mais où est le commerce qu'on nous promettait comme récompense de la victoire? D'où viennent ces trois millions de chômeurs que l'Angleterre doit nourrir en ce moment? Et qu'on ne vienne pas dire que la force militaire est une raison de sécurité pour la richesse nationale. A l'heure actuelle, l'Angleterre a une marine puissante, c'est reconnu. Sa vigilance et sa force redoutable n'ont pas empêché un beau jour l'or de désertir nos coffres. Encore une fois, l'armée n'est plus aujourd'hui une garantie de sécurité économique pour la simple raison que la richesse moderne a changé de caractère.

La richesse, pour un peuple, ce n'est pas autre chose que le pouvoir de se débarrasser, contre de l'argent, de ses produits qu'il cède à un autre lequel se trouve à même de les payer parce qu'il a lui-même réussi à se débarrasser de ses marchandises auprès d'un troisième qui lui a remis de l'argent en échange. Et ainsi de suite. La richesse n'est pas autre chose que la circulation des produits.

Or, si cette circulation vient à s'arrêter, si un embouteillage provoque par les systèmes tarifaires se produit, le mouvement cesse et la richesse s'évanouit. Il est donc nécessaire de garder la circulation libre, et pour ce faire, d'adopter des règlements de circulation.

Du temps des chars à bœufs, il n'était pas nécessaire de semblables règlements sur nos routes. L'automobile a paru, qui a nécessité une réglementation sévère. Il en est de même du mouvement des marchandises qui, dans les époques passées se faisait un peu au petit bonheur et qui du fait même de son accélération et de l'augmentation de son intensité, nécessite des lois fixes.

Il y a deux écoles qui ont pris chacune une attitude particulière sur cette question. La première préconise de longues discussions autour d'une table. Discussions dont l'objet est d'examiner la situation et de voir quels règlements il conviendrait d'appliquer à cette circulation. L'autre école est d'avis qu'il s'agit de s'arranger de façon à avoir toujours une voiture plus puissante que les autres, ceci afin de pouvoir les dépasser ou les jeter dans le fossé.

INGENIEURS
H. Labrecque, I.C.
F. P. Labrecque, I.C. et Arpentier.
M. Catelloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés
LIMITÉ
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé-Arçatures-Expertise
EDIFICIUM THEMIS
30, St-Jacques, c.-m. — Harbord 0483
MONTREAL — Harbord 2888

CHIMISTES
MILTON HERSEY CO.
LIMITÉ
Chimistes, Ingénieurs, Inspecteurs
Essai et inspection des matériaux
Génie minier et métallurgie
980, rue S.-Antoine Harbord 1201
Montréal — Winnipeg

INGENIEURS
H. Labrecque, I.C.
F. P. Labrecque, I.C. et Arpentier.
M. Catelloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés
LIMITÉ
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé-Arçatures-Expertise
EDIFICIUM THEMIS
30, St-Jacques, c.-m. — Harbord 0483
MONTREAL — Harbord 2888

CHIMISTES
MILTON HERSEY CO.
LIMITÉ
Chimistes, Ingénieurs, Inspecteurs
Essai et inspection des matériaux
Génie minier et métallurgie
980, rue S.-Antoine Harbord 1201
Montréal — Winnipeg

INGENIEURS
H. Labrecque, I.C.
F. P. Labrecque, I.C. et Arpentier.
M. Catelloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés
LIMITÉ
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé-Arçatures-Expertise
EDIFICIUM THEMIS
30, St-Jacques, c.-m. — Harbord 0483
MONTREAL — Harbord 2888

CHIMISTES
MILTON HERSEY CO.
LIMITÉ
Chimistes, Ingénieurs, Inspecteurs
Essai et inspection des matériaux
Génie minier et métallurgie
980, rue S.-Antoine Harbord 1201
Montréal — Winnipeg

INGENIEURS
H. Labrecque, I.C.
F. P. Labrecque, I.C. et Arpentier.
M. Catelloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés
LIMITÉ
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé-Arçatures-Expertise
EDIFICIUM THEMIS
30, St-Jacques, c.-m. — Harbord 0483
MONTREAL — Harbord 2888

CHIMISTES
MILTON HERSEY CO.
LIMITÉ
Chimistes, Ingénieurs, Inspecteurs
Essai et inspection des matériaux
Génie minier et métallurgie
980, rue S.-Antoine Harbord 1201
Montréal — Winnipeg

INGENIEURS
H. Labrecque, I.C.
F. P. Labrecque, I.C. et Arpentier.
M. Catelloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés
LIMITÉ
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé-Arçatures-Expertise
EDIFICIUM THEMIS
30, St-Jacques, c.-m. — Harbord 0483
MONTREAL — Harbord 2888

CHIMISTES
MILTON HERSEY CO.
LIMITÉ
Chimistes, Ingénieurs, Inspecteurs
Essai et inspection des matériaux
Génie minier et métallurgie
980, rue S.-Antoine Harbord 1201
Montréal — Winnipeg

INGENIEURS
H. Labrecque, I.C.
F. P. Labrecque, I.C. et Arpentier.
M. Catelloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés
LIMITÉ
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé-Arçatures-Expertise
EDIFICIUM THEMIS
30, St-Jacques, c.-m. — Harbord 0483
MONTREAL — Harbord 2888

CHIMISTES
MILTON HERSEY CO.
LIMITÉ
Chimistes, Ingénieurs, Inspecteurs
Essai et inspection des matériaux
Génie minier et métallurgie
980, rue S.-Antoine Harbord 1201
Montréal — Winnipeg

INGENIEURS
H. Labrecque, I.C.
F. P. Labrecque, I.C. et Arpentier.
M. Catelloux, I.C.

Inutile de le dire, ceux-ci, ce sont les partisans des armements, économiques ou militaires qui veulent toujours être les plus forts et qui croient résoudre tous les problèmes internationaux en menaçant d'écraser les autres.

Au fond, indique le conférencier, tout le problème auquel Genève a à faire face c'est celui-ci: faire pour le monde ce qui a été fait déjà dans les sociétés et organisations ordinaires et ce que l'état a fait pour chaque nation: organiser le monde en une vaste société et transférer, des nations, l'autorité judiciaire à une troisième partie, comme dans la société ordinaire le pouvoir de juger a été transmis des parties en cause à une troisième qui est le juge.

IMPEKIAL
"Monsieur de Pourcraumont"
Production L.F.A.

CINEMA DE PARIS
KATE DE NAGY dans
"LE PRINCE CHARMANT"
Production L.F.A.

THEATRE STELLA
Plateau 1165-1167 — 1655 St-Jacques
CETTE SEMAINE
"GAI!... MARIONS-NOUS!"
Comédie en 3 actes de A. Acremant d'après le roman de M. G. Acremant.
Fred BARRY — Bella O'LEARY
Jeanne DEMON — Gaston D'ARCY

CABARET ORPHEUM
5374, rue Saint-Catharine
Téléphone: MARQUETTE 8922
BIERES ET VINS AUX REPAS
Danse tous les soirs de 9 heures
à la fermeture, aux nouvelles de
chœur Saturne — et trois spectacles
sous la direction de l'orchestre
Jack Fogarty
Le programme change tous les
vendredis
PAS DE LOUÏSE

CABARET ORPHEUM
5374, rue Saint-Catharine
Téléphone: MARQUETTE 8922
BIERES ET VINS AUX REPAS
Danse tous les soirs de 9 heures
à la fermeture, aux nouvelles de
chœur Saturne — et trois spectacles
sous la direction de l'orchestre
Jack Fogarty
Le programme change tous les
vendredis
PAS DE LOUÏSE

CABARET ORPHEUM
5374, rue Saint-Catharine
Téléphone: MARQUETTE 8922
BIERES ET VINS AUX REPAS
Danse tous les soirs de 9 heures
à la fermeture, aux nouvelles de
chœur Saturne — et trois spectacles
sous la direction de l'orchestre
Jack Fogarty
Le programme change tous les
vendredis
PAS DE LOUÏSE

CABARET ORPHEUM
5374, rue Saint-Catharine
Téléphone: MARQUETTE 8922
BIERES ET VINS AUX REPAS
Danse tous les soirs de 9 heures
à la fermeture, aux nouvelles de
chœur Saturne — et trois spectacles
sous la direction de l'orchestre
Jack Fogarty
Le programme change tous les
vendredis
PAS DE LOUÏSE

CABARET ORPHEUM
5374, rue Saint-Catharine
Téléphone: MARQUETTE 8922
BIERES ET VINS AUX REPAS
Danse tous les soirs de 9 heures
à la fermeture, aux nouvelles de
chœur Saturne — et trois spectacles
sous la direction de l'orchestre
Jack Fogarty
Le programme change tous les
vendredis
PAS DE LOUÏSE

CABARET ORPHEUM
5374, rue Saint-Catharine
Téléphone: MARQUETTE 8922
BIERES ET VINS AUX REPAS
Danse tous les soirs de 9 heures
à la fermeture, aux nouvelles de
chœur Saturne — et trois spectacles
sous la direction de l'orchestre
Jack Fogarty
Le programme change tous les
vendredis
PAS DE LOUÏSE

CABARET ORPHEUM
5374, rue Saint-Catharine
Téléphone: MARQUETTE 8922
BIERES ET VINS AUX REPAS
Danse tous les soirs de 9 heures
à la fermeture, aux nouvelles de
chœur Saturne — et trois spectacles
sous la direction de l'orchestre
Jack Fogarty
Le programme change tous les
vendredis
PAS DE LOUÏSE

CABARET ORPHEUM
5374, rue Saint-Catharine
Téléphone: MARQUETTE 8922
BIERES ET VINS AUX REPAS
Danse tous les soirs de 9 heures
à la fermeture, aux nouvelles de
chœur Saturne — et trois spectacles
sous la direction de l'orchestre
Jack Fogarty
Le programme change tous les
vendredis
PAS DE LOUÏSE

CABARET ORPHEUM
5374, rue Saint-Catharine
Téléphone: MARQUETTE 8922
BIERES ET VINS AUX REPAS
Danse tous les soirs de 9 heures
à la fermeture, aux nouvelles de
chœur Saturne — et trois spectacles
sous la direction de l'orchestre
Jack Fogarty
Le programme change tous les
vendredis
PAS DE LOUÏSE

BILL TERRY DESAGREGE SES GIANTS

LE CANADIEN PEUT REMONTER EN QUATRIEME POSITION S'IL BAT LES RANGERS AU FORUM CE SOIR

Un programme chargé met à l'oeuvre huit des neuf clubs du circuit et peut occasionner plusieurs changements dans le classement des deux sections

MAROONS VONT A DETROIT

En tentant ce soir de gagner leur seconde joute de suite pour prouver qu'ils sont bien débarrassés de la déveine qui les a suivis au commencement de la saison les Canadiens n'ont pas les choses faciles.

Pour prouver leur point il leur faut en effet terrasser le club qui dans le moment a la meilleure tenue dans le circuit, les Rangers de Lester Patrick, leurs visiteurs ce soir au Forum.

Les new-yorkais ont le meilleur travail fait dans les deux sections, à leur crédit tandis que les Habitants sont le moins bien traités dans la colonne des points. Toutefois s'ils ont réellement retrouvé la condition que leur accorde Newy Lalonde, tous, Rangers ou autres, devront courber la tête à compter de maintenant.

Les visiteurs ne sont pas faciles à défaire. Chez les frères Cook et Frank Boucher ils trouvent la plus forte combinaison de compteurs de la N. H. L., une combinaison qui mène déjà cette année comme elle le fait depuis longtemps. Le trio compte à hier 37 points à son actif mais selon les Habitants, brillants à l'exercice hier matin, il n'augmentera pas fort son total ce soir.



Seul Paul Marcel Raymond manquera à l'appel ce soir. La recrue de la saison est encore affaibli par la grippe maligne qu'il a contractée il y a quelques temps et Lalonde préfère lui donner le temps de se remettre entièrement. Le reste de l'équipe est en belle condition et avec une amélioration appréciable de son jeu d'ensemble les résultats devraient commencer à se faire sentir.

Les Habitants avec une victoire ce soir auraient la partie belle pour remonter près des meneurs; inactifs jeudi ils s'attaquent aux Maroons samedi prochain et viendraient à peu de points près d'eux s'ils réussissent à trouver là aussi un triomphe.

Les arbitres sont Bobby Hewitson et Bill Stewart.

Un programme chargé Plus la saison prend de l'âge, plus les programmes prennent d'ampleur. Ce soir encore huit des neuf clubs du circuit sont sous le harnais et les résultats dépendent du classement.

Les Maroons vont à Detroit tenter d'y conserver la première position tandis que Maple Leafs trouveront des difficultés à rester sur leurs talons. C'est contre les Bruins qu'il leur faut batailler et les torontoïens n'ont pas la victoire assurée. Par contre Ottawa va à New-York disputer la victoire aux Amerks et tenter de passer devant les joueurs de Connie Smythe. Qu'ils le fassent, que Canadien gagne ici et c'est en quatrième position qu'aurait avancé les tricolores.

Les arbitres à l'extérieur sont: A. New-York, Rodden et Mallison; à Detroit, Art Duncan et Jerry Goodman; à Boston Cooper Smeaton et Odie Cleghorn.

Les Rangers comme les Canadiens comptent sur leur vitesse plus que sur leur poids pour trouver la victoire. Et comme les locaux les visiteurs ont de la "couleur" Ce devrait être un des beaux matches de la saison ce soir au Forum.

Angrignon opposé au juif Ben Davis

Paul Lebrun et Shura Levuck n'auront certainement pas la tâche facile demain soir à l'International Sporting Club, lorsqu'ils rencontreront respectivement Buster Hayes de London, Ont. et Hugh Reynolds de Akron Ohio. Ces deux rencontres fourniront certainement une attraction de premier ordre.

La rencontre principale mettra en vedette le fameux lutteur local Paul Lebrun et Reynolds, sur lequel le champion Albert Beaucœur a remporté une victoire contestée, il y a quelques temps. Reynolds a un record imposant à son crédit et sa principale victoire durant la tournée qu'il poursuit actuellement en Canada fut sur Carl Van Warden, ancien détenteur du titre mi-lourd du Canada, titre qui lui fut enlevé par Albert Beaucœur le printemps dernier.

Dans la semi-finale, Buster Hayes, qui fit son apparition dans l'arène locale il y a une couple d'années sera opposé au solide et robuste polonois Chura Levuck. Cette rencontre promet d'être bien balancée. Hayes a peut-être un léger avantage par la science, mais par contre la force remarquable du polonois surmontera tout probablement cet obstacle.

Le promoteur a réussi à compléter son combat de trente minutes qui alignera René Angrignon contre le lutteur juif Ben Davis.

Gagnon junior

Tous les joueurs qui se sont enrégistrés avec le club Gagnon Junior de l'Association Sportive du Parc Jarry voudront bien prendre note qu'il y aura une pratique générale mercredi soir. Les joueurs voudront bien se rendre pour 7 heures 30 p. m., mercredi soir à la salle du R. M. Gagnon 151 de Castelnau Inf. Honoré Desjardins 151 de Castelnau Dollard 0660.

Les alignements ce soir au Forum

CANADIENS	RANGERS
1—Hainsworth	but.
2—S. Mantha	défenses
3—Burke	défenses
7—Morens	centre
4—Julia	ailes
14—Gagnon	ailes
Substituts du Canadien: 5—Mondou; 6—Gaudreault; 8—Leduc; 9—Lépine; 10—Larochelle; 11—Carson; 12—G. Mantha; 16—Giroux.	
Substituts des Rangers: 4—A. C. Seibert; 8—Dillon; 9—Murdoch; 10—Keeling; 12—Somers; 14—Heller; 15—Brennan; 16—Asmundsen.	
Arbitres: Hewitson et Stewart.	

Le hockey

Hier soir:
LIGUE JUNIOR
Royal 5, Victoria 1.
St-François 4, Loyola 4.
LIGUE DU PALAIS
Enregistrement 4, Concordia 3.
C.L.Q. 6, Greffe 4.

Ce soir:
LIGUE NATIONALE
Rangers à Canadiens.
Ottawa à Américains.
Montréal à Detroit.
Toronto à Boston.
LIGUE INTERNATIONALE
Detroit à London.

POSITION DES CLUBS	Ligue Nationale
Section canadienne	
G. P. N. C. P.	
Maroons	6 5 1 32 32 13
Toronto	5 3 2 19 20 12
Ottawa	5 5 1 26 25 11
Américains	3 5 2 23 28 8
Canadiens	3 8 0 18 31 6

Section américaine	G. P. N. C. P.
Rangers	1 2 1 38 22 15
Chicago	4 4 4 21 24 12
Boston	5 4 1 28 23 11
Detroit	4 6 0 22 22 8

LIGUE INTERNATIONALE	G. P. N. C. P.
Syracuse	8 2 2 39 22 18
London	5 2 4 19 13 14
Buffalo	5 4 2 20 16 12
Detroit	5 6 1 21 18 11
Windsor	3 4 3 17 26 9
Cleveland	1 9 2 26 37 4

LIGUE JUNIOR	G. P. N. C. P.
Royal	3 0 0 21 5 6
McGill	2 0 1 9 2 5
St-François	1 1 2 15 18 4
Loyola	0 2 1 5 12 1
Victoria	0 3 0 4 17 0

Concordia perd 4-3 à ses débuts hier

Le Bureau d'Enregistrement le bat à l'ouverture de la ligue du Palais

C.L.Q. triomphe

Le Bureau d'Enregistrement a défait la Concordia par 4 à 3, à l'aréna Mont-Royal, dans une joute qui marquait hier soir l'ouverture de la saison pour la Ligue de hockey du Palais de Justice.

Le palet fut mis au jeu en présence de l'échevin Joseph Monette, membre du Comité exécutif; l'échevin Léon Trépanier, leader du conseil; M. Téléphone Brassard, registraire du district judiciaire de Montréal; l'échevin du quartier Villieray, M. J.-A. Léopold; M.L. P. Caisse, greffier de la Paix, et M. J.-A. Trotter, président de la Ligue.

La deuxième partie a été gagnée par l'équipe de la Commission des Liqueurs sur le Greffe de la Paix 6 à 4.

Le Concordia a perdu officiellement cette première partie de la saison, mais dans l'intimité, les joueurs semblent ne pas admettre la défaite, tenant pour injuste une décision de l'arbitre qui a concédé le premier point à l'Enregistrement. Comme question de fait, la controverse est admissible, le point de Groulx ayant été logé dans le filet d'Aquin au moment même où l'arbitre sifflait un hors-jeu. En l'occurrence, il faut néanmoins s'en tenir à la décision de l'arbitre dont la tâche est de voir clair.

Chez les employés municipaux, McConomy et Bolduc ont fait du bien beau travail, tandis que chez leurs adversaires, Groulx, Ethier et Pothier ont fortement contribué à la victoire de leurs couleurs. De part et d'autre, un peu plus d'esprit de corps serait toutefois recommandable.

La seconde partie fut plus rapide, mieux jouée, partant plus excitante que la précédente. Les frères Bourcier, Parent et Levallois ont remporté les honneurs de la lutte par leur technique.

Sommaires et alignements
Concordia Enregistrement
Aquin buts Papineau
Lavigne défenses Brunelle
McDonagh défenses Ethier
McConomy centre Groulx
Jassup aile Pothier
Charest aile Demers
Substituts Concordia: Alarie, Bolduc, Michaud, R. Perron, Cournoyer, M. Perron, Colonnier et Demers.
Substituts Enregistrement: Léger, Crevier, Racicot, Leblanc, Asselin et Provost.
Arbitres: Carter et Sauvé.

Première période
1—Enreg., Groulx (Ethier) 4-15
2—Concord., Michaud (Jassup) 5-08
3—Concord., Perron (Alarie) 7-13
4—Concord., Lavigne (Charest) 12-20
Punitions: Pothier.

Deuxième période
5—Enreg., Demers (Pothier) 4-05
6—Enreg., Crevier (Asselin) 11-12
Punitions: Crevier, Brunelle, Demers, Groulx, Asselin, Jassup et R. Perron.

Troisième période
7—Enreg., Asselin (Crevier, McDonagh) 5-00
Punitions: Ethier, Crevier, McDonagh (2).

Liqueurs vs Greffe
Première période
Liqueurs—Cuddy 6-05
Liqueurs—Lecavalier 7-00
Punitions: (Liqueurs) Brault, Parent, Lecavalier et Magnan; (Greffe) Denault et Longtin.

Deuxième période
Liqueurs—Parent (Shink) 8-19
Greffe—C. Bourcier (T.-B. Bourcier) 9-15
Liqueurs—Lecavalier 13-20
Punitions: (Liqueurs) Shink, Lecavalier, Magnan et Lafontaine.

Troisième période
Liqueurs—Lafontaine 3-00
Greffe—Saint-Aubin 3-10
Greffe—Ricard 4-18
Greffe—T.-B. Bourcier 8-02
Liqueurs—Lafontaine 14-15
Punitions: (Liqueurs) Magnan.
Arbitres: Carter et Sauvé.

Le plus petit de la N.H.L.



Ken Doraty, Maple Leafs

ST-FRANÇOIS ANNULE AVEC LOYOLA TANDIS QUE ROYAL BAT VICTORIA

Le club canadien-français divise les points 4-4 tandis que Royal avance plus en avant par un triomphe 5-1. — Fanger

Une mégarde du gardien de buts Ouellette du Saint-François-Xavier a fait perdre la victoire à ce club, lors de la deuxième partie de la soirée de la Ligue de hockey Junior, au Forum, hier soir. Mais cette victoire n'aurait été franchement méritée puisque, de même, le quatrième point du Saint-François, est entré également sur un lancer fort chanceux de Cormier et le palet est entré par ricochet dans les filets de Barsalou, également par suite d'un manque d'attention du gardien des filets de Loyola. C'est dire que la partie méritait de demeurer nulle quand le résultat était de 3 à 3. Voici comment: Il ne restait pas 5 minutes à jouer dans la troisième période, quand Cormier a lancé avec force le palet sur la bande, à côté des buts de Barsalou. Le palet a carambolé et est venu frapper la jambe de Barsalou pour pénétrer dans un coin du filet, alors qu'il avait le dos tourné.

Abut égale
Quant au point de Loyola, il a été attribué à Abut qui a lancé de la ligne bleue dans la direction de Ouellette. Celui-ci a arrêté avec le revers de son gant, mais il a laissé le palet glisser à ses pieds... en dedans de la ligne parallèle aux poteaux. Cette double erreur a eu pour résultat une partie nulle de 4 à 4.

Dans la première joute, le Royal a affirmé sa supériorité marquée sur Victoria qui n'a été vraiment dangereux que dans les six premières minutes de jeu. Munday, des Royals, a égalisé le résultat, sur une passe double de Currie et Hayes et, après cela, les Royals ont compté des points à leur avantage, allant jusqu'à 5.

Saint-François a un peu perdu la partie par sa faute, car J.-P. Ranger et Poirier se sont enervés outre mesure et ce dernier a attrapé un punition de 5 minutes pour avoir échangé des coups de poings avec McDonald. Ranger s'est vu infliger une minute de repos pour être intervenu dans la bataille.

Alignements et sommaire:
Royals Position Victoria
Séguin buts Pyfe
Currie défense Orlando
Munday centre Tapin
Martin aile Riddell
Donnelly aile Stewart
Bissell aile Helliwell
Substituts des Royals: Haynes, Doyle, Faulkner, Taugher.
Subs. du Victoria: Hart, Quinn, Desrochers, Neville, Gauthier.

Sommaire
Première période
1—Victoria — Tapin 2-19
2—Royals — Munday (Currie-Haynes) 6-21
3—Royals — Martin 8-55
4—Royals — Donnelly (Martin) 9-20
Punitions: Donnelly, Hart.

Deuxième période
5—Royals — Hayes 19-20
Punitions: Desrochers, Donnelly, Helliwell, Currie, Tapin, Bissell.

Troisième période
6—Royals — Martin 3-45
Punitions: Donnelly.

Loyola St-François
Barsalou buts Ouellette
McDonnell déf. J.P. Ranger
Aubut déf. Raymond
McGill centre Watson
Shaughnessy aile Archambault
Tracey aile Cormier

Subs. du Loyola: McDonald, Thomas, Dubé, Parker.
Subs. du St-François: Poirier, Lafontaine, F. Ranger, Marchand.

Première période
1—Loyola: Aubut (Dubé) 3-20
2—St-François: Watson (Archambault) 9-50
3—St-François: Marchand 14-20

LINDSTROM VA AIDER LES WANER AU CHAMP EXTERIEUR DES PIRATES

Le hockey de la semaine

1—Ottawa	2
2—Canadiens	3
3—American	2
4—Toronto	2
5—Syracuse	3
6—Buffalo	3
7—Windsor	2
8—Cleveland	1
9—Cleveland	4
10—Syracuse	6
11—London	0
12—Detroit	0
13—Montréal	2
14—Chicago	2
15—Boston	1
16—Rangers	3
17—Rangers	3
18—Canadiens	3
19—Ottawa	2
20—American	2
21—Montréal	2
22—Detroit	2
23—Toronto	2
24—Boston	2
25—Detroit	2
26—London	2
27—Cleveland	2
28—Windsor	2
29—Windsor	2
30—Detroit	2
31—Toronto	2
32—Ottawa	2
33—American	2
34—Rangers	2
35—Detroit	2
36—Chicago	2

Les Giants s'en départissent à la première grosse transaction du baseball hier

Trois clubs en sont

New-York, 12. (Presse associée). — Un triple échange dans le domaine du baseball majeur entre les Giants, les Pirates et les Phillies, comportant les noms de cinq joueurs, vient d'être annoncé ce soir dans la Ligue Nationale. Les joueurs intéressés sont Gus Dugan et Glenn Spencer, du Pittsburgh, Freddy Lindstrom et Chick Fullis, de New-York, et George Davis de Philadelphie.

En vertu des termes de ce triple échange, les Phillies reçoivent Fullis, Dugan et un certain montant d'argent qu'on n'a pas voulu dévoiler; les Giants reçoivent les services de Spencer et de Davis et les Pirates s'accontentent Lindstrom.

Dugan, Davis, Fullis et Lindstrom sont tous des joueurs de champ extérieur, tandis que Spencer est un jeune lanceur droitier.

Lindstrom le fromage

Pour les magnats du baseball rassemblés ici en vue de l'ouverture de leur congrès annuel qui commencera demain, le point saillant de cet échange de joueurs est l'acquisition de Lindstrom par les Pirates de Pittsburgh. Il a été pendant plusieurs années un brillant joueur de troisième but et est aujourd'hui un des plus rapides joueurs de champ centre de la Ligue Nationale.

A prime abord il semble que ce sont les Pirates qui s'en tirent avec tous les avantages dans cette transaction.

En se départissant de Spencer, qui n'a jamais pu se classer comme bon lanceur pour ouvrir une partie, et de Dugan, un jeune homme de 21 ans, assez fort pour les majeurs, mais non encore en plein épanouissement, les Pirates n'ont apparemment, perdu aucun atout.

Spencer n'est pas fort

Spencer a lancé pour les Pirates en 1931 alors qu'il a gagné 11 parties et en a perdu 12; mais en 1932, il a perdu beaucoup de terrain, n'ayant gagné que 4 parties contre 8 de perdues. Pour plus que contrebalancer la perte de ces deux joueurs, qui ont toujours été considérés comme substituts, Pittsburgh acquiert un des meilleurs voltigeurs de la Ligue qui se trouvera, le printemps prochain, flanqué des deux frères Waner: Paul "le gros poison" et Lloyd "le petit poison".

En plus de Spencer, les Giants ont, dans cette transaction, obtenu un jeune très rapide dans la personne de George Davis qui a joué pour les Phillies, l'an dernier, après une fructueuse saison avec le club Saint-Paul, de l'Association Américaine, où Davis s'est couvert de gloire en frappant une moyenne de .309 en 137 parties.

MACKENZIE RAPPELE PAR LES BLACK HAWKS

Chicago, 12.—Les Black Hawks de Chicago, de la Ligue Nationale de Hockey, ont rappelé aujourd'hui Clarence "Pudge" MacKenzie, allier de droite et joueur de centre, qui avait joué jusqu'ici pour les Grey Hounds de Saint-Paul, dans l'Association Américaine.

Louis Holmes, avant qui se trouvait avec Chicago depuis le début de la saison, a été envoyé à St-Paul pour remplacer MacKenzie. Ce dernier se rapportera en temps pour jouer contre les Bruins de Boston, jeudi soir.

CE SOIR A 8.30
RANGERS VS CANADIENS
Prix: \$2.50, \$1.75, \$1.50, \$1.00, .50.
Taxe comprise

Les frères Waner ont augmentation

Pittsburg, 12. — On a appris ce soir que les deux frères Waner — Paul et Lloyd — avaient renouvelé leur contrat d'engagement pour jouer avec les Pirates l'été prochain, avec une augmentation de salaires.

L'an dernier, Paul et Lloyd Waner avaient vu leurs gages amoindris, d'accord avec les autres joueurs, à la suite d'une diminution générale des salaires dans les deux grandes ligues majeures de baseball.

Carl Voss acheté par les Red Wings

New-York, 12. (P.C.).—Carl Voss, le nouveau centre des Rangers, qui a fait merveille depuis le début de la saison, a été vendu aux Red Wings de Detroit. La vente s'est faite au comptant, sans échange de joueurs. La direction des Rangers n'a pas toutefois dévoilé le montant qu'elle a reçu pour Voss.

Voss a été acheté par l'équipe new-yorkaise au début de la saison. Il était auparavant de l'équipe Buffalo de la Ligue Internationale, dont il était l'an dernier l'un des scoreurs.

Mitchell congédié

Windsor, 12.—Jack Arbour, joueur de défense vétérans des Bulldogs, a été promu à la gerance de l'équipe ce soir à la place de Herb Mitchell qui a été relevé de ses devoirs à l'assemblée des directeurs.

On n'a pas voulu digresser sur la cause du changement, bien que l'on admette que le différent entre Mitchell et les directeurs dure depuis quelque temps. Mitchell en était à sa sixième saison comme gérant des Bulldogs, et deux fois, en 1928-29 et en 1930-31, il a conduit son équipe au championnat.

CHARLIE BELANGER CONTRE JONES LE 16

Chicago, 12. (P.C.).—Charlie Bélanger, champion poids mi-lourd du Canada, rencontrera Billy Jones, négro de Philadelphie, dans une demi-finale de 10 "rounds" au spectacle de boxe des oeuvres locales de charité, qui aura lieu au Coliseum le 16 prochain.

Le combat principal met en scène Eddie Shee, boxeur poids-plume de Chicago, contre Harry Bitham, un "vieux" de la vieille" de Philadelphie. Ce combat lui aussi doit durer 10 "rounds".

VICTOR
Bi-Acoustic

SUPER-HETERODYNE Bi-Acoustic
S de dix lampes avec amplification "B", contrôle de volume automatique amélioré, contrôle de tonalité, haut-parleur dynamique amélioré, lampes d'un nouveau genre, portée musicale étendue. Chassis et condensateur montés sur caoutchouc en un charmant cabinet console à six pattes de noyer apparié et de placage en noyer aux lignes droites.

CONDITIONS FACILES CHEZ
A. BREAU
6621 et 6661, 25e AVENUE
ROSEMONT
Téléphone: CLairval 0865

R-54
\$129.00
avec lampes

PAGE FÉMININE

CHRONIQUE FÉMININE

QUAND LA GRIPPE TORTURE

Je pris mes aimables lecteurs et lectrices de m'excuser d'avoir, hier matin, cédé ma place à une des chroniqueuses du "Petit Echo de la Mode", mais on ne badine pas avec la grippe, et depuis deux jours, la maison a un faux air d'hôpital assez peu réjouissant. Jusqu'à ma pauvre petite qui a une fièvre de cheval et toussait à s'arracher les poumons.

Rien ne l'occupe, pas plus son bébé que ses livres d'images, remplis d'animaux qui, d'ordinaire font sa joie, et il faut qu'elle soit bien malade pour consentir à demeurer au lit, elle qui n'arrête pas de la journée et trotte, lutin rose, dans toute la maison.

Non, vraiment, les poètes les plus érudits, les prosateurs les plus remarquables n'ont jamais chanté la beauté de l'hiver, et prouvent, sur tous les tons la parure d'hermine, d'outre, de cygne, les sapins poudrés de frimas, sortis toutes les périphrases et fleurs de rhétorique possibles et imaginables, ils n'arriveront jamais à me convaincre.

Pour moi, l'hiver, c'est la saison de haine, de douleur, de souffrance, qui nous est envoyée pour notre punition après le bien-être de l'été. Comment peut-on trouver du charme au froid piquant qui glace, au vent qui siffle et tous les frissons, malgré nos vêtements triples, aux jardins sans fleurs, aux arbres sans feuilles, sans autres oiseaux que les moineaux familiers qui viennent quêter leur nourriture jusqu'aux portes des demeures barrées de fenêtres doubles comme pour un assaut.

Quant au blanc tapis de neige, il n'est beau à voir qu'à travers des vitres bien closes, dans une pièce où ronfle un bon feu. De toutes les choses agréables, l'hiver est celle en quoi je crois le moins, parce que, selon la théorie émise par mon excellent confrère M. Edouard Chauvin, je l'ai toujours vue venue à la conclusion que l'hiver était une belle personne passablement encombrante, qui s'incruste chez nous pendant une demi-année, et que si ce n'est pour elle qu'on a été éternel l'aphorisme. La visite fait toujours plaisir. Si ce n'est pas quand elle arrive, c'est quand elle s'en va !

Et c'est précisément pendant que, souffrante moi-même, mais bien au chaud dans mon lit, je me hâte vers la guérison que je songe à toutes les pauvres femmes qui, sans pite, sans argent, sont des victimes de choix pour l'influenza pernicieuse de cette année. Il me semble les voir rentrer, dans leur chambrette, frissonnant sous leur mince manteau, les pieds trempés dans leurs bas et leurs souliers percés, et n'ayant pas même la pièce d'argent qui leur permettrait d'acheter un sirop qui, calmant cette atroce toux qui déchire la poitrine les ferait un peu moins souffrir. Elles s'étendent, glacées, sur leur petit lit où elles gémissent de fièvre, sans même une tiange chaude et bien sucrée, sans la plus anodin des remèdes, seules, abandonnées.

Et quand c'est une mère, qui presse contre elle un petit enfant brûlant, dont la petite bouche sèche aux lèvres fendillées par le mal se tend désespérément, comme pour réclamer la goutte de drogue bienfaisante qui apaisera la fièvre dévorante, et ce que ce n'est pas encore plus pitoyable. Songer qu'il y a d'autres petites Moniques qui, elles aussi sont malades mais ne sont pas soignées et mourront peut-être, faute de soins, est une chose atroce.

Nous ne pouvons rien contre l'hiver, que le fuir, (ce qui n'est pas à portée de tout le monde) mais nous pouvons tout contre la misère envahissante, et nous savons nous liguer pour donner à ceux qui souffrent de quoi ne pas mourir, en prélevant un peu — si peu — sur notre bien-être, et en donnant, les mains larges ouvertes...

Odette L. OLIGNY

CREPE SATIN

Cancer, diabète et maladies de cœur

Ces maux ont des moyennes de mortalité plus élevées qu'il y a 20 ans

Au cours des vingt dernières années, un grand nombre de changements se sont opérés au Canada et aux Etats-Unis, dans la situation relative à la santé publique. Durant cette période, la moyenne de la mortalité causée par pratiquement toutes les maladies a subi un changement remarquable, déclarent les statisticiens de la Metropolitan Life. Ainsi, la moyenne de la mortalité causée par la fièvre typhoïde en 1931, a été de 90 pour cent plus basse que celle de 1911; les moyennes de mortalité pour les quatre maladies contagieuses parmi les enfants — la fièvre scarlatine, la rougeole, la coqueluche et la diphtérie — ont décliné à un niveau 60 pour cent plus bas que le chiffre de 1911; la tuberculose et la pneumonie ont subi une baisse dans les moyennes de 60 et 40 pour cent, respectivement. D'autre part, le cancer, le diabète et les maladies de cœur ont aujourd'hui des moyennes de mortalité beaucoup plus élevées qu'elles ne l'étaient il y a vingt ans.

L'argent et l'effort scientifique ont été mis à contribution afin de combattre les maladies contagieuses telles que la fièvre typhoïde, la pneumonie, la tuberculose, et les maladies contagieuses fréquentes chez les enfants. En ce moment, on poursuit aussi des études et des observations approfondies concernant la maladie de cœur et le cancer, dans l'espoir de parvenir à exercer une certaine maîtrise sur la moyenne de la mortalité causée par ces maladies.

Exposition d'art

Dans les salles du "Manoir des Jeunes", angle du Boulevard Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, se tiendra une exposition d'œuvres d'art exclusive aux artistes de N.-D.-de-Grâce.

Cette exposition, dont le but est de faire connaître et d'encourager nos jeunes artistes, est sous le distingué patronage du R. P. G. Peras, O.P., curé, et sous l'habile direction de mademoiselle Marguerite Lemieux, dont les talents, et les succès, tant ici qu'à l'étranger sont à l'honneur du Canada français.

L'ouverture officielle se fera ce soir même à 8 heures. Les jours suivants les portes seront ouvertes de 2 heures à 10 heures p.m. Le public y est cordialement invité. L'entrée est gratuite.

Dans cette robe nouvelle, faite de crepe-satin noir, on a tiré un habile parti des deux côtés, mat et brillant, du tissu.

Union Libérale Papineau

L'assemblée des membres à vie de l'Union Libérale Papineau aura lieu ce soir, au lieu ordinaire des réunions, 1353, rue Ontario, coin P.-net.

Le Dr H. Deslauriers, député de Saint-Marie aux Communes, sera le principal orateur de la soirée. Il résumera les débats qui se sont poursuivis à Ottawa depuis l'ouverture de la session.

DISSIMULEZ LES ANNEES



Le cheveu blanc est le signe injuste d'une vieillesse prématurée. Laissez à des personnes expérimentées le choix d'une préparation efficace et inoffensive qui donnera à vos cheveux une grâce nouvelle.

Onduation permanente — Traitement du cuir chevelu

Choix de Transformations et postiches de toutes sortes

Madame ASSELIN

1279, AVENUE BERNARD OUEST

PAS DE SUCCURSALE

Tous les travaux Van Horne et l'authenticité d'origine sont à la portée

ELEGANCE



Ces beaux gants d'après-midi sont en chevreau souple et ornés d'incrustations de chevreau blanc sur le crinolin évasé.

Mondanités

Mme Jules Gauvin, autrefois de Québec, annonce les fiançailles de sa fille, Jeanne, avec M. Jules Frenette, de Québec, fils de Mme Joseph Frenette, de Cap-Santé.

Mlle Gabrielle Lamontagne partira cette semaine pour Kingston, où elle assistera au bal du "Royal Military College".

Lady Eaton est partie pour l'Europe où elle passera l'hiver, en sa villa de Naples.

Mme J.-O. Bourcier recevra à l'heure du thé, jeudi, en l'honneur de sa fille, Pauline, débutante.

Mlle Winnifred Kydd reviendra, mercredi matin, d'un voyage dans l'Ouest. Mlle Kydd a passé la fin de semaine à Winnipeg.

Au déjeuner qu'offrira, jeudi prochain, à l'hôtel Windsor, salon principal de l'Hotel, la Ligue de la Jeunesse Féminine, alors que M. Emile Coderre sera le conférencier, on remarquera à la table d'honneur, outre M. Coderre: Mlle Jeanne Boyer, Mlle Line Leman, Mlle Marcelle Dussault, Mlle Jacqueline Hurtubise, Mlle Jacqueline Ranger, Mlle Simone Bousquet, Mlle Paulette Lorange, Mlle Jeanne Hébert, Mlle Jacqueline Leduc, Mlle Lucette Demers, Mlle Pauline Rolland, Mlle Louise Saint-Germain, Mlle Gilberte Gilbert et Mlle Françoise Surveyl.

Mme Auguste Descares recevra, cet après-midi, à l'occasion de la causerie-musique que donnera, à 3 heures, M. Descares, à son studio, avenue Québec, Outremont.

Hier matin, en la cathédrale de Sherbrooke, a été célébré le mariage de Mlle Marguerite Monette, fille de M. et de Mme Albert Monette, décédée, autrefois de Montréal, avec M. Paul-Emile Chagnon, de Sherbrooke, fils du Dr Maximilien Chagnon, décédé, et de Mme Chagnon. Après la cérémonie, une réception a eu lieu, et les nouveaux époux sont partis en voyage.

Le Dr et Mme J.-A. Leduc, le juge et Mme Paul Saint-Germain, M. et Mme Ernest Guimont, M. et Mme Paul Béique et M. et Mme Paul Villancourt ont été reçus au club Winchester où ils ont passé la fin de semaine.

Mme Alain Joly de Lothbinière passe quelque temps à Asheville, Caroline du Nord.

Le samedi 17 décembre, à 7 h. 30, sera célébré, en l'église Saint-Stanislas-de-Kotska, le mariage de Mlle Marguerite Mathieu, fille de M. et de Mme Alphéus Mathieu, avec M. Léopold Courtois, fils de M. et de Mme Azarie Courtois.

Il y aura causerie, demain matin, à onze heures et quart, à l'hôpital Saint-Justine, pour les infirmières bénévoles. Le docteur Gaston Lapierre sera le conférencier.

Coopération entre les chemins de fer

Les comités exécutifs du Canadien National et du Canadien-Pacifique se réunissent

Les comités exécutifs des Conseils d'administration du Canadien National et du Canadien-Pacifique se sont réunis hier à Montréal afin de discuter les moyens d'atteindre à la coopération la plus étroite entre les deux chemins de fer. Cette réunion a été annoncée conjointement par MM. E.-W. Beatty et S.-J. Hungerford qui ont déclaré ce qui suit: "Les hauts fonctionnaires du Canadien-Pacifique et du Canadien National, dans le passé et avec l'approbation de leur conseil d'administration respectif, coopèrent dans une certaine mesure à effectuer des économies dans l'exploitation et la où une action commune semblait désirable. Convaincus que dans l'intérêt économique des deux chemins de fer cette coopération devait être étendue le plus possible, les comités exécutifs des deux Conseils d'administration se sont réunis cet après-midi dans la salle du conseil du C.P.R. à la Gare Windsor. Il fut décidé de continuer la coopération entre les deux compagnies de chemin de fer et de nommer un comité conjoint chargé de découvrir les moyens de mettre cette politique en pratique."

Leçon clinique à l'hôpital N.-Dame

Plusieurs professeurs de la Faculté ont traité d'obstétrique et de gynécologie

Hier soir, à la leçon clinique de l'hôpital Notre-Dame, M. le professeur agrégé A. Ethier étudia les hémorragies utérines causées par les diverses infections et M. le professeur agrégé D. Marion parla des hémorragies des six premiers mois de la grossesse.

La leçon de lundi dernier, (le 5), a été donnée par M. le docteur Harwood, gynécologue en chef de l'hôpital et M. le docteur E. A. R. DeCotret, obstétricien en chef; Dr Harwood a traité du Syndrome hémorragique en gynécologie; il a fait voir combien est complexe le phénomène de l'apparition des hémorragies utérines, montrant leurs relations avec le fonctionnement des glandes endocrines. Il étudia surtout la pathogénie des hémorragies, laissant à ses collègues de traiter dans des leçons subséquentes les différentes causes qui les produisent: infections, tumeurs, déficience de l'état général, etc.

M. le docteur DeCotret a parlé des hémorragies des derniers mois de la grossesse, qui sont toujours graves et pour lesquelles la future mère devrait dans tous les cas consulter son médecin. Hémorragies souvent causées par une insertion vicieuse du placenta et qui expose la mère et l'enfant à des dangers sérieux; le docteur DeCotret a tracé la conduite à tenir, pour le médecin, en face d'accidents de cette nature, il a illustré par des projections lumineuses les points les plus importants de sa causerie.

Les voyages d'une lettre de change

Comment le télégraphe du Canadien National poursuit un créancier à travers le monde

Il est rare, de ces temps-ci surtout, qu'on soit obligé de courir après l'argent quand lui remettre de l'argent et quand il faut aller chercher ce créancier récalcitrant presque aux Antipodes le fait mérite d'être noté.

Le printemps dernier un Montréalais confiait à la compagnie des télégraphes du Canadien National la somme de \$40 pour être transmise immédiatement à une personne habitant Londres. Celle-ci, toutefois ne put toucher la somme et la Compagnie des télégraphes à Montréal en fut avertie par son correspondant londonien. Aussitôt des démarches furent faites pour retrouver l'expéditeur et l'on apprit qu'il était en route pour l'Australie.

Ce léger contretemps ne découragea pas la compagnie des télégraphes. Après avoir fait le tour des compagnies de navigation elle finit par découvrir le nom du bateau sur lequel le créancier voguait vers le sud et en faisant jouer les câbles elle réussit à communiquer avec lui à Cristobal, au moment où il allait franchir le canal de Panama. Des messages furent échangés et il fut entendu que l'expéditeur toucherait à son retour à Montréal le mandat télégraphique qui n'avait pu être encaissé à Londres. Ce monsieur est revenu à Montréal ces jours derniers et la transaction a été terminée à la grande satisfaction du gérant des C.N.T., à Montréal qui tient à la bonne réputation dont jouit sa compagnie comme agent de transport des valeurs.

Départ de colons pour Villemontel

Un groupe de 50 partent mercredi par le Canadien National pour l'Abitibi

Mercredi soir de cette semaine partira de la gare de rue Moreau, du Canadien National un groupe de 50 colons pour Villemontel où ils s'établiront sur des terres avec l'aide du gouvernement.

Depuis que le mouvement de retour à la terre est commencé, cet automne, le Canadien National a transporté à Villemontel 130 familles comprenant de 7 à 800 personnes, toutes d'anciens cultivateurs affectés par le chômage dans les villes. De plus 31 familles ont été transportées à Belcourt et un certain nombre d'autres familles à Barrabou, Landrienne, Lamorandière, Authier, LaSarre et Palmarolle.

D'autres groupes partiront subseqüemment pour l'Abitibi où ils pourront profiter de l'hiver et des chemins de neige pour couper et transporter le bois nécessaire à la construction de leur maison et de leurs bâtiments. Ces colons seront ensuite prêts à s'occuper des travaux des champs dès le printemps revenu.

Causerie sur Riel

Les membres de la section de la Nativité, de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sont invités à assister à l'assemblée qui aura lieu mardi le 13 décembre, à 8 heures, à la salle des œuvres du presbytère de la paroisse de la Nativité d'Hochebourg. M. Léo Guindon, secrétaire, leur présentera un travail sur "Riel et les Métis." La discussion sera ensuite ouverte aux membres. M. Adémar Raynaud, président, donnera un rapport du congrès général de la société tenu le 24 novembre dernier. M. Alfred Bougie, présentera le rapport de la réunion du comité Régional de l'est.

Fau M. Alfred Labbé

Nous apprenons la mort, survenue le 4 décembre, de M. Alfred Labbé, âgé de 71 ans et 5 mois. Les funérailles ont eu lieu le 7 décembre à Repentigny. M. Labbé laisse son épouse, trois garçons et quatre filles. Le défunt était le beau-père du respectable Emile Beaufort, de la Cour d'Assises.

Plage Laval devrait être sous tutelle

Telle est la recommandation des hommes d'affaires de cette localité

Plusieurs membres de l'Association des Hommes d'Affaires de Plage Laval ont exprimé l'avis hier soir, à l'assemblée spéciale convoquée pour discuter de leurs intérêts et vœux, d'interdire, de quelque façon que ce soit, le Conseil de ville actuel de Plage Laval. Quelques-uns ont même recommandé que cette petite ville d'eau soit prise en tutelle par la Commission Municipale de la province. De vives altercations ont eu lieu entre le maire King et les officiers de l'Association, au sujet de la question du référendum, où les citoyens devaient voter pour ou contre un emprunt de \$80,000 pour construire un aqueduc, bien qu'un fûtif à cet égard et donne gain de cause aux membres de l'Association des hommes d'affaires de Plage Laval. Après lecture du jugement qui annule le dit référendum, M. Emile J. Taillon, président de l'Association, déclara que 242 propriétaires font partie du corps public qu'il dirige.

"Notre association fut fondée en 1931, dit-il, dans l'intérêt des propriétaires; les luttes que nous entretenons contre le conseil actuel exigent toute leur adhésion. Nous évitons, en combattant des règlements inécessaires, un surcroît de taxe qui serait nuisible à tous, le jour où l'on désirerait louer ou vendre sa propriété à Plage Laval. Nous faisons tout en notre possible, ajouta-t-il, pour éviter, dans une place d'eau, dite de villégiature, les chicanes de toutes sortes mais nous n'avons pas pu nous entendre jusqu'à présent et il semble que nous ne nous entendrions pas davantage d'ici quelque temps car j'ai en carnet un bref de certification pour faire annuler un règlement de la ville et j'en tends dire par ailleurs que le conseil négocie actuellement un "petit" emprunt de \$125,000."

M. George Loomis, vice-président de l'Association, répéta en anglais les paroles de M. Taillon. Il ajouta que le Conseil s'était arrogé le droit de vendre des poubelles de fabrication spéciale dont il tirait un profit au détriment des citoyens.

M. Philippe Lozeau demanda ensuite aux membres de ne pas écouter les rumeurs qui exagèrent les frais de cour décausés des deux ou trois actions prises contre le conseil municipal. D'autres altercations suivirent les premières lorsque des membres se levèrent pour expliquer de quelle façon on avait procédé lors du vote par référendum. M. Oscar Gignac dit, et plusieurs autres à sa suite, que des citoyens avaient été littéralement empêchés de voter ce jour-là en qualité de membres de l'Association des hommes d'affaires de Plage Laval, à quoi le maire King et son conseil ne répondirent rien. L'assemblée, qui était hier soir sous la présidence de M. C. M. Hall, prit fin dans un chahut indescriptible, le maire King défiant l'Association de faire quoi que ce soit contre lui, "car, dit-il, vous ne détenez pas encore la majorité".

L'almanach Rolland pour 1933

L'almanach Rolland, Agricole, Commercial et des Familles de la Cie J.-B. Rolland et Fils pour l'année 1933, soixante-septième année 1 vol. petit in-8 de 256 pages sur beau papier, prix 25 sous, frange 30 sous, chez tous les libraires.

Voici le plus vieil almanach français au Canada qui nous arrive dans sa toilette jaune bien connue. Il est comme toujours bourré de statistiques et de renseignements utiles sur le gouvernement, le clergé, l'administration de la justice. C'est un almanach documentaire et littéraire.

La partie littéraire contient les écrits de nos collaborateurs ordinaires: MM. Casimir Hébert, Louis Coupal, Léo Leblanc, Rodolphe Girard, Albéric Bourgeois, François Lalonde. L'on trouvera plusieurs figures nouvelles, entre autres M. Mercier, avec une nouvelle intitulée "La dette payée".

Tous ces écrits d'Albéric Bourgeois, d'Emma Hébert et de Mme Coupal.

Une des curiosités de l'almanach pour 1933 ce sont les prédictions de Thomas Mout et de l'Ermitte de la Chaussée Saint-Hubert qui s'est révélé bon pronostiqueur puisque presque toutes prédictions se sont réalisées.

Nous attirons l'attention sur les écrits suivants de M. Casimir Hébert: une conférence "La langue et les femmes", deux chansons: "La Famille Volonté" et "L'Eclipse 1932" et une fable: "Le Loup de mer et les frelins".

L'almanach contient aussi onze pages d'éphémérides divisées pour l'année écoulée. C'est un bon résumé des événements de l'an qui vient de nous échapper. Il fera bon de le revoir à cette lecture.

L'almanach Rolland est donc un livre de grand intérêt que toute famille devrait se procurer sans retard, vu son prix modique.

Carnet de la radio

A L'HEURE PROVINCIALE
"Le Misanthrope", de Molière
De 8 h. à 9 h., le poste CKAC présente à l'Heure Provinciale, sous la direction de M. Henri Letondal, le "Misanthrope", de Molière.
8 h. Causerie: "Molière"
M. Olivier Carignan
8 h. 15: "Le Misanthrope" (Extraits)
Comédie en 5 actes de Molière (1666).
Alceste: MM. P. E. Leblanc
Philinte: J. P. Pilon
Oronte: J. Letondal
Agnès: J. Nolin
Célimène: M. Ducharme
Basque: M. Thomas
Célimène: Mmes J. Maubourg
Eliante: M. Maubourg
Alceste: M. Letondal
(La scène se passe à Paris, dans la maison de Célimène.)

Récital Fédor Chaliapine
De 10 h. à 11 h. 30, par le poste WABC (850 Kcs): Fédor Chaliapine le grand chanteur russe, donnera son premier récital radiophonique. Accompagné de l'orchestre symphonique Joseph Bonime.
Il y a quatre ans que Chaliapine n'est pas venu en Amérique. Le gouvernement de Russie vient de lui conférer le titre d'"Artiste du Peuple", pour lui reconnaître sa grande valeur. Il a 52 ans et a des enfants de réfugiés russes à Paris. Présentement, l'U.R.S.S. voudrait lui rendre le titre perdu, mais il refuse.
Pendant ses séjours à New-York, il fréquente habituellement les quais, Bowery et le ghetto, où il paupérisait et dinant dans les "quick lunches".

A 11 h., poste WABC: l'orchestre Howard Barlow, aura pour artistes: John Corigliano, violoncelle; et Volio le programme: ouverture "Russian and Ludmilla", de Glinka; Allegro Moderato de la Symphonie en 3^e de Mendelssohn; Colonial Song, de Grainger; Ala Cubana de Granados et le scherzo du Songe d'une Nuit d'Été, de Mendelssohn.

DETAIL DE LA JOURNÉE
A CKAC, avant-midi: 7 h. 45: Le réveil; 8 h.: Roland, Gordon et Bill; 9 h.: La Maison; 9 h. 15: La bonne chanson française; 9 h. 20: Phil Savary et ses amis de la salle Tudor; 9 h. 45: Programme Eugène Corbelli, marchand de chaussures; 10 h.: "Bonjour Madame"; 10 h. 20: Température; 10 h. 30: Mélodies populaires; 11 h.: Poèmes symphoniques; 11 h. 30: Le Bon-Étre des enfants; 11 h. 45: Extraits d'opéra.

Après-midi: 12 h.: Le trio Atollon; 12 h. 30: Cotes de la Bourse; 12 h. 40: Causerie: "L'U.C.C."; 1 h.: Orchestre de concert du Royal York; 1 h. 15: Lunch du club Rotary; 2 h.: Récital d'orgue de l'église Dickson; 2 h. 30: Clôture de la Bourse; 4 h. 45: Musique enregistrée; 5 h.: Concert du Ritz-Carlton; 5 h. 20: Ken Large et ses Canadiens; 5 h. 45: Cotes de la Bourse; 5 h. 50: Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions pour la soirée; 6 h.: Les Émissions de la soirée; 6 h. 15: L'Express; 7 h.: Programme Dow; 8 h.: L'Heure Provinciale; 9 h.: Northern Territory; 9 h. 15: Programme; 9 h. 30: Concert du Ritz-Carlton; 10 h.: "The Play of Pleasure" émission de la Northern Territory; 11 h.: Musique de danse du Royal York, de Toronto; 10 h. 45: Récital d'orgue; 11 h.: Les derniers faits du jour; 11 h. 30: Résultats des parties de la N.H.L.

A CFCF, avant-midi: 7 h. 30: Les Tambourinaires; 8 h. 15: Causerie: "L'U.C.C."; 8 h. 20: Musique du matin; 9 h. 30: Comédie; 9 h. 45: Causerie: "Rien que du bon"; 10 h.: Causerie: "Les nouvelles"; 10 h. 45: Chansons; 11 h.: Inséparables à cordes; 11 h. 15: Chant; 11 h. 30: A annoncer; 11 h. 45: Musique.

Après-midi: 12 h.: Le ténor Johnny Marvin; 12 h. 15: A annoncer; 12 h. 30: A annoncer; 12 h. 45: A annoncer; 1 h.: Bourse; 1 h. 15: Causerie: "L'U.C.C."; 1 h. 20: Matinée musicale; 2 h.: A annoncer; 2 h. 15: L'Express; 2 h. 30: L'Express; 2 h. 45: L'Express; 2 h. 50: L'Express; 3 h.: L'Express; 3 h. 15: L'Express; 3 h. 30: L'Express; 3 h. 45: L'Express; 3 h. 50: L'Express; 4 h.: L'Express; 4 h. 15: L'Express; 4 h. 30: L'Express; 4 h. 45: L'Express; 4 h. 50: L'Express; 5 h.: L'Express; 5 h. 15: L'Express; 5 h. 30: L'Express; 5 h. 45: L'Express; 5 h. 50: L'Express; 6 h.: L'Express; 6 h. 15: L'Express; 6 h. 30: L'Express; 6 h. 45: L'Express; 6 h. 50: L'Express; 7 h.: L'Express; 7 h. 15: L'Express; 7 h. 30: L'Express; 7 h. 45: L'Express; 7 h. 50: L'Express; 8 h.: L'Express; 8 h. 15: L'Express; 8 h. 30: L'Express; 8 h. 45: L'Express; 8 h. 50: L'Express; 9 h.: L'Express; 9 h. 15: L'Express; 9 h. 30: L'Express; 9 h. 45: L'Express; 9 h. 50: L'Express; 10 h.: L'Express; 10 h. 15: L'Express; 10 h. 30: L'Express; 10 h. 45: L'Express; 10 h. 50: L'Express; 11 h.: L'Express; 11 h. 15: L'Express; 11 h. 30: L'Express; 11 h. 45: L'Express; 11 h. 50: L'Express; 12 h.: L'Express; 12 h. 15: L'Express; 12 h. 30: L'Express; 12 h. 45: L'Express; 12 h. 50: L'Express; 1 h.: L'Express; 1 h. 15: L'Express; 1 h. 30: L'Express; 1 h. 45: L'Express; 1 h. 50: L'Express; 2 h.: L'Express; 2 h. 15: L'Express; 2 h. 30: L'Express; 2 h. 45: L'Express; 2 h. 50: L'Express; 3 h.: L'Express; 3 h. 15: L'Express; 3 h. 30: L'Express; 3 h. 45: L'Express; 3 h. 50: L'Express; 4 h.: L'Express; 4 h. 15: L'Express; 4 h. 30: L'Express; 4 h. 45: L'Express; 4 h. 50: L'Express; 5 h.: L'Express; 5 h. 15: L'Express; 5 h. 30: L'Express; 5 h. 45: L'Express; 5 h. 50: L'Express; 6 h.: L'Express; 6 h. 15: L'Express; 6 h. 30: L'Express; 6 h. 45: L'Express; 6 h. 50: L'Express; 7 h.: L'Express; 7 h. 15: L'Express; 7 h. 30: L'Express; 7 h. 45: L'Express; 7 h. 50: L'Express; 8 h.: L'Express; 8 h. 15: L'Express; 8 h. 30: L'Express; 8 h. 45: L'Express; 8 h. 50: L'Express; 9 h.: L'Express; 9 h. 15: L'Express; 9 h. 30: L'Express; 9 h. 45: L'Express; 9 h. 50: L'Express; 10 h.: L'Express; 10 h. 15: L'Express; 10 h. 30: L'Express; 10 h. 45: L'Express; 10 h. 50: L'Express; 11 h.: L'Express; 11 h. 15: L'Express; 11 h. 30: L'Express; 11 h. 45: L'Express; 11 h. 50: L'Express; 12 h.: L'Express; 12 h. 15: L'Express; 12 h. 30: L'Express; 12 h. 45: L'Express; 12 h. 50: L'Express; 1 h.: L'Express; 1 h. 15: L'Express; 1 h. 30: L'Express; 1 h. 45: L'Express; 1 h. 50: L'Express; 2 h.: L'Express; 2 h. 15: L'Express; 2 h. 30: L'Express; 2 h. 45: L'Express; 2 h. 50: L'Express; 3 h.: L'Express; 3 h. 15: L'Express; 3 h. 30: L'Express; 3 h. 45: L'Express; 3 h. 50: L'Express; 4 h.: L'Express; 4 h. 15: L'Express; 4 h. 30: L'Express; 4 h. 45: L'Express; 4 h. 50: L'Express; 5 h.: L'Express; 5 h. 15: L'Express; 5 h. 30: L'Express; 5 h. 45: L'Express; 5 h. 50: L'Express; 6 h.: L'Express; 6 h. 15: L'Express; 6 h. 30: L'Express; 6 h. 45: L'Express; 6 h. 50: L'Express; 7 h.: L'Express; 7 h. 15: L'Express; 7 h. 30: L'Express; 7 h. 45: L'Express; 7 h. 50: L'Express; 8 h.: L'Express; 8 h. 15: L'Express; 8 h. 30: L'Express; 8 h. 45: L'Express; 8 h. 50: L'Express; 9 h.: L'Express; 9 h. 15: L'Express; 9 h. 30: L'Express; 9 h. 45: L'Express; 9 h. 50: L'Express; 10 h.: L'Express; 10 h. 15: L'Express; 10 h. 30: L'Express; 10 h. 45: L'Express; 10 h. 50: L'Express; 11 h.: L'Express; 11 h. 15: L'Express; 11 h. 30: L'Express; 11 h. 45: L'Express; 11 h. 50: L'Express; 12 h.: L'Express; 12 h. 15: L'Express; 12 h. 30: L'Express; 12 h. 45: L'Express; 12 h. 50: L'Express; 1 h.: L'Express; 1 h. 15: L'Express; 1 h. 30: L'Express; 1 h. 45: L'Express; 1 h. 50: L'Express; 2 h.: L'Express; 2 h. 15: L'Express; 2 h. 30: L'Express; 2 h. 45: L'Express; 2 h. 50: L'Express; 3 h.: L'Express; 3 h. 15: L'Express; 3 h. 30: L'Express; 3 h. 45: L'Express; 3 h. 50: L'Express; 4 h.: L'Express; 4 h. 15: L'Express; 4 h. 30: L'Express; 4 h. 45: L

QUÉBEC D'ABORD

Que toutes les bonnes volontés coopèrent avec notre industrie, notre commerce et notre finance afin que notre Province soit la première sur la route du retour à la prospérité!

1932
L'année
de la
prospérité

NOUVELLE SERIE

Nouveau page

Le tourisme est notre meilleur revenu



L'HONORABLE J. E. PERRAULT
Ministre de la Voirie et des Mines

En ces jours d'affaissement économique, notre premier devoir est de maintenir tout de même la confiance chez notre population. Il faut oser regarder la situation pénible que nous traversons, en rechercher les causes. Mais ce serait une faute que d'oublier le chapitre des remèdes. Dans les pires détresses, c'est le ressort moral qui, en définitive, décide de la défaite ou de la victoire plus ou moins lointaine.

Les paroles vaines ne suffiront point à soutenir chez nos gens la confiance en l'avenir. Mettons en pleine lumière nos raisons d'espérer, les faits sur lesquels s'appuiera notre renouveau économique. Je voudrais consacrer ces quelques lignes à rappeler l'une de ces raisons, à souligner l'un de ces faits.

La sortie du marasme ne se fera point tout d'un coup. La montée vers le rétablissement de nos affaires publiques et privées sera lente. C'est par des reprises partielles, c'est par la réparation de telle ou telle pièce de notre armature économique que l'industrie, le commerce, l'agriculture, la finance seront remis en meilleure situation.

Nos agriculteurs jettent chaque année en terre québécoise le bon grain; mais, sans dédaigner leurs riches moissons, il est une autre récolte sur laquelle doit compter la province de Québec, je veux dire le tourisme durant l'année 1932. Et comme le département que j'ai la responsabilité de diriger n'y est pas étranger, je m'y arrête pour sonner le clairon de l'optimisme.

Le tourisme! Si le mot est nouveau la chose est ancienne. L'homme aime toujours à dépasser les limites de son village, ou les frontières de sa patrie. Des peuples nomades ne se lassèrent point de parcourir les routes étroites tracées par les animaux sauvages. Nos coureurs de bois s'adonnaient d'étrange façon au tourisme.

L'amélioration récente des voies de communication ajouta un aspect nouveau, agrandi à ce besoin d'aller par les champs et les grèves, par les plaines et les monts. La route est passée au premier rang des préoccupations de tous les gouvernements. L'auto, pour courir d'une ville à une autre, d'un pays à un autre pays, réclamait des chemins modifiés, appropriés aux nécessités nouvelles. La province de Québec, prompt à suivre cette politique, s'est créée dans le tourisme sa principale source de revenus.

Les statisticiens nous apprennent qu'en 1915, 3,433 automobiles entrèrent dans notre province, en 1925, 259,959 et en 1931 au delà de 800,000.

Le tourisme apporta à notre province de 1915 à 1925, cinq ans, \$4,424,000 et pour la seule année 1931 plus de \$60,000,000.

Qui refuserait de voir dans le tourisme une raison d'espérer, un premier moyen d'améliorer notre situation économique, l'une de nos plus importantes richesses?

A quelles conditions sera maintenu cet état de choses? Les uns tiennent à l'action du gouvernement et des municipalités, les autres à celle de chaque citoyen.

Durant les vingt dernières années, le gouvernement de cette province dépensa plus de \$130,000,000.00 pour l'amélioration de notre voirie. Cette somme considérable servit au développement des routes de grande communication (5,400 milles), routes de comté (20,000 milles environ), routes d'intérêt local, desservant les "rangs" dans chaque paroisse.

Notre réseau de grandes routes est le plus long au Canada. Comprenant cinquante-deux artères distinctes, dix de ces grandes routes relient notre province à l'Etat de New-York, sept à l'Etat du Vermont, trois au Maine, une au New-Hampshire, cinq à la province de l'Ontario, deux au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement du Québec ne doit pas laisser se perdre ce capital. Nos routes doivent augmenter en nombre, être prolongées, améliorées, et notre population peut-être assurée que ses gouvernements se rendent compte de ce devoir et s'emploient de leur mieux à l'accomplir.

De leurs côtés, les conseils de ville et de municipalités rurales doivent apporter leur collaboration à cette industrie du tourisme. C'est sur eux que pèse l'obligation de maintenir l'ordre, la sécurité, l'hygiène, un système d'hôtellerie qui, offrant toute garantie et toute aisance aux visiteurs, les forcera à revenir, en feront des propagandistes pour la province de Québec.

Mais dans cette oeuvre une part revient à chaque citoyen. L'Européen ou l'Américain ne séjourne plus seulement dans deux ou trois de nos villes. L'auto, ou l'autobus, ou l'autocar conduit l'étranger jusque dans le village le plus reculé de notre Province. Quel attrait possède déjà "le tour de la Gaspésie"? Quelle image ce visiteur emportera-t-il dans sa mémoire? Quels souvenirs gardera-t-il de la Province de Québec? C'est ici que chaque citoyen peut aider à développer cette industrie du tourisme.

Si les gens de nos campagnes savent revêtir notre province d'une apparence particulière; s'ils savent lui donner un extérieur qui révèle les caractères qui lui sont propres, nous aurons chance que le Québec apparaisse sous des dehors uniques et que les étrangers le reviennent visiter pour son originalité.

J. E. PERRAULT,
Ministre de la Voirie et des Mines

Faites confiance à une marque éprouvée



La beauté naturelle des bois durs ne peut durer que quand il y a en sélectionnement parfait et séchage scientifique. Ces deux conditions essentielles sont assurées aux bois à plancher Canada Flooring (fabriqués par la Canada Flooring Company Limited) par l'équipement et l'approvisionnement les plus complets du Dominion. Vous ne pouvez faire erreur quand vous exigez "Canada Flooring".

Pour poser par-dessus de vieux planchers, — il y a une planche spéciale Canada Flooring d'un demi-pouce. Ce travail s'accomplit sans que vous ayez à rajuster vos boiseries ou cadres de portes.

Assortiment toujours en main de: CHENE, MERISIER, ERABLE et HETRE dans toutes les qualités et toutes les épaisseurs.

LES MEILLEURS MATERIAUX NOUS PERMETTENT TOUJOURS LES MEILLEURS RESULTATS

"Exigez les bois durs Canada Flooring. Si votre marchand ne les a pas en entrepôt, nous vous les fournirons directement en n'importe quelle quantité".

Notre département de service est à votre disposition — prévoyez-vous de conseils expérimentés qui ne vous coûtent rien

CANADA FLOORING CO. LIMITED

Téléphone: ATLantic 7286 304, rue Beaumont — Ville Mont-Royal (Montréal, P. Q.)

THE ATLAS CONSTRUCTION CO. LIMITED Ingénieurs et Entrepreneurs

679, RUE BELMONT

MONTREAL

CONSOLIDATED PIPE COMPANY, LIMITED

SIÈGE SOCIAL ET USINES

BOULEVARD DECARIE ET PLACE ATHOL — MONTREAL

BUREAU DES VENTES: 1192, RUE UNIVERSITÉ

Téléphones: ELWOOD 1138-1139

Produits en béton "Centri-Span" — Tuyaux d'égout — Tuyaux à pression — Poteaux de transmission — Piliers Supports de lumière — Dunbricks — Tuiles à toiture Duntex

TUYAUX RACCORDS, ACCOUPLEURS RED DIAMOND

BARRES D'ARMATURE
NATTES DE BARRES POUR CHEMINS
ANGLES
BOULONS
ECROUS
RIVETS
BROCHES
CLOUS DE BROCHE
VIS A BOIS

En magasin à Montréal

CANADIAN TUBE & STEEL PRODUCTS, LIMITED

MONTREAL

Chauffeur automatique "Dominion"

Egale pression sur bouillière, chauffage économique, chaleur uniforme, opération par électricité, contrôle automatique. — En différentes grandeurs pour fournaies et bouilloires de 20 à 150 forces. Spécialément adaptable pour chauffage d'églises, institutions, industries.

FONDERIE DE FONTE, CUIVRE ET ALUMINIUM

Machinerie spéciale — Réparations de tout genre

S. VESSOT COMPANY

LIMITED

JOLIETTE, P. Q.

CANADA

STANDARD LIME COMPANY LIMITED

JOLIETTE, P. Q. CANADA

FABRICANTS DE

CHAUX — PIERRE CONCASSEE — BRIQUES CALCAIRES
SABLE ET GRAVIERES LAVES

En morceaux (gros et mis en baril) — hydrates — broyés — fertilisants

USINES A CHAUX A
JOLIETTE ET ST-
MARC DES
CARRIERES

SABLIERE A STE-
EMELIE, QUE.

BRIQUES A
MONTREAL, QUE.
(Papineau-St-Grégoire)



QUALITE, PRIX, SERVICE

JOLIETTE ORST

JOLIETTE STEEL LIMITED

PIONNIERS DANS LA FABRICATION DE L'ACIER
MANGANESE AU CANADA

JOLIETTE, P. Q.

BUREAU DE MONTREAL:
706 — NEW BIRKS BUILDING

ECOUTEZ

Le Radio fort et harmonieux WESTINGHOUSE

Le radio fort harmonieux Westinghouse vous donne la sensation d'entendre la musique dans son entier. Il combine deux octaves complètes à la tonalité donnant à chaque voix et instruments musicaux une reproduction exacte, d'une limpidité de cristal.

Son contrôle automatique de volume, son ton silencieux entre les postes, son équilibre de l'intensité du bruit et de son émission calme (même à plein rendement), font du nouveau radio fort harmonieux Westinghouse, le dernier mot en fait de radiodiffusion.

BUREAU OFFICE 250 OSBORNE

Tél. York 0992

J. A. RAYMOND

ENTREPRENEUR GENERAL

SPECIALITE: Vitre et peinture

5601 Wellington
VERDUN

Quand vous avez un long trajet à faire

...et que vous ne voulez pas dépenser grand'chose

Vous pouvez prendre un tramway ou un autobus et vous faire conduire à destination et à l'abri pour une somme modique. Vous ne payez pas plus, que vous fassiez un, deux ou plusieurs milles.

Cette grande ville est couverte par un réseau de voies dont le développement est plus grand que la distance qui sépare Montréal de Toronto, indépendamment des itinéraires de plusieurs lignes d'autobus qui, ajoutées aux lignes de tramways, assurent une circulation continue entre les différents points de Montréal.



Industriels et Commerciaux

LIMITEE

Inspection Essais Analyses
MONTREAL

CHER DE BOIS FRANC "LAURENTIEN"

CONSTRUCTION ET DE BOIS STE-AGATHE LIMITEE

Manufacturiers de
GE ET DE MENUISERIE GENERALE
CONSTRUCTION DE TOUS GENRES
ET TUYAUX EN CIMENT

STE-AGATHE DES MONTS, QUE.

te 2525

P. O. Boite 207

Currie & Co.,

LIMITEE

ET MARCHANDS DE GRAIN

Edifice du Board of Trade
MONTREAL, QUEBEC

PAVING CO. LIMITED

EURS ET ENTREPRENEURS

ction de route et excavation

DU PARC ET RUE BEAUBIEN

DOLLARD 3515

PETROLEUM LTD

Commerçants

LE A MOTEUR EN GROS ET EN DETAIL

RUE CLARKE, MONTREAL

léphone: CRascent 3124

eneurs généraux

éton armé

A. RYAN

DIRECTEUR-GERANT

D & E. J. RYAN LTD

UX 1808 RUE WILLIAM

IAN VICKERS MITED

EROPLANES

s, devis et fabrication

UILLOIRES

ines et stationnaires

PARATIONS

cales-sèches flottantes

TURES D'ACIER

Acier en plaques lourdes et usinage

au général et usine:

BONNEUVE

100

MONTREAL

élégraphique: "VICKERS"

Montréal n'est pas assez respectueux pour ses policiers

M. Dufresne exprime cet avis au banquet des Chefs de police et de pompiers

Les élections

«Un rêve que j'avais conçu en 1931 par la lecture d'un article paru dans une revue s'est réalisé aujourd'hui», déclarait hier soir, M. Fernand Dufresne, directeur du Club de police et de pompiers, à l'hôtel Place Viger, en faisant allusion au poste de radio du service de la police. A cause de quel événement avait lieu hier matin, sous la présidence du maire, M. Fernand Rinfret.

«Mais il est encore une chose qui me tient au cœur», continua M. Dufresne; «c'est le dédain ou le mépris que semble manifester la population de notre ville envers les membres du service de la police. A cause de quelques bruits faibles, on tient en suspicion tout un corps policier. Et pourtant, j'aimerais que le constable fut tel considéré, comme étant le gardien de l'ordre, de la tranquillité et de la paix.»

En l'absence du nouveau président du Club des Chefs de police et de pompiers du district de Montréal, M. Georges Durocher, chef de police de Lachine, retenu chez lui par la maladie, M. L.-B. Temple a présidé le banquet et M. Hector Cadieux a proposé les santés. Avant le banquet, les membres du Club ont tenu leurs élections qui ont donné les résultats suivants: président, M. Georges Durocher, chef de police de Lachine; premier vice-président, M. L.-B. Temple, chef de l'escouade de secours de la Montclair Light Heat and Power; 2e vice-président, le directeur Fernand Dufresne; secrétaire trésorier, M. Bob Harrington.

Les membres du comité exécutif du Club ont pour le prochain terme: MM. Victor Foucault, inspecteur de la Sûreté de Montréal; Charles Barnes, assistant de M. Dufresne; W. L. Laroche, chef de police de Ville LaSalle; H. Hunter, A. Lefebvre, chef de police d'Outremont; C. Carson, directeur intermédiaire du service des incendies; Arthur Maranda, inspecteur de la police de Montréal; H. Rothelet, chef des Underwriters de la province; Louis Jarguillat, chef des détectives provinciaux; le chef D.-F. Fitzgibbon et J.-D. Boyer, chef de police de Dorval.

On remarquera à la table d'honneur: M. l'évêque Alfred Legault, représentant le maire Rinfret, M. le juge Frédéric Enright, l'abbé Oscar Valliquette et MM. Emile Trudel, Fernand Dufresne, Christopher Carson, Louis Châtelle, Arthur Gaboury, E. de Panetier, Hector Cadieux, A.-L.-J. Tanquary, H. Wren, Bob Harrington, Arthur Parent, Colonel Hanson, E.-A. Williams, l'honorable Aurel Lacombe, A. Théberge, T.-S. Darling, Charles Barnes, Dugald Campbell et S.-W. Simpson.

M. TASCHEREAU...

(Suite de la dernière page)
que, dit-il, nous en avons besoin. «Bien sentir, répète M. Taschereau, et bien faire ne sont rien sans bien dire». L'avocat doit bien dire pour impressionner son jury; le prêtre même a besoin de l'agréable parole; le Saint-Esprit parle par sa bouche, et quand le Saint-Esprit parle bien, il nous va plus droit au cœur. L'homme d'affaires qui s'exprime juste et bien, dominera ses collègues. Enfin, celui qui parlera bien dirigera les autres. M. le premier ministre exprime le vœu que Mme Lasalle apprenne à nos jeunes Canadiens à bien lire et lui promet: «Bon succès et comptez toujours sur nous».

M. A.-V.-J. Plette
Le recteur de l'université est fier de «son Conservatoire». En se fiant à l'université de Montréal a voulu compléter son rôle, qui est de veiller à tous les éléments de succès et de progrès de la race qu'elle est appelée à servir. «Le miracle de notre survie», dit-il, est attribuable à l'œuvre admirable et consacrée de notre clergé, de nos communautés religieuses et de nos politiques pour conserver notre langue et notre intégrité nationales. Pour la subsistance de notre langue, démontrée la beauté: c'est le moyen de la faire aimer profondément et ce moyen, le Conservatoire Lasalle le possède.

L'honorable sénateur Raoul Dandaneau réitéra l'intérêt positif qu'il a toujours porté à l'enseignement du français écrit et parlé et il prie Mme Lasalle de donner à notre langue française cette musique qui nous fera prendre en France pour des Français de France.

Le conseil général de France au Canada, M. Léon Marchal et l'aumônier du Conservatoire, M. Pierre Richard, p.s., curé de Saint-Jacques, ont aussi dit quelques paroles. Voici les noms des invités:
MM. L.-A. Taschereau, Fernand Rinfret, Arthur Vallée, Georges Landreau, Léon Lorrain, Mme Eugène Lasalle, le R.P. B. Nadeau s.j., M.M. Paul Seurat, C. A. Daigle, M. le conseiller Plette, M.M. Raoul Dandaneau, Léon Marchal, Pierre Chénais, A. Fyfe, Léon Plante, Ernest Tétreault, J. A. Trudeau, Jean Nolin, Honoré Parent, Louis Bouhier, p.s., et P. Richard, p.s., Maurice Trudeau, Constant Gendreau, secrétaire, Alvaire Vallancourt, du «Devoir», Charles MacKenzie, de la «Presse» et Raoul Desmarais du «Canada».

Rejoint par la justice après treize ans

Toronto, 12. (P.C.). — Frank Lombardi, ramené de l'état du New Jersey sous l'accusation d'un meurtre commis en 1919, a été trouvé coupable d'homicide ce soir par le jury, après 15 minutes de délibération. Il recevra sa sentence aux Assises du printemps.
Lombardi était accusé d'avoir tué Joseph Berolinda d'un coup de feu dans la nuit du 25 septembre, 1919. Il fut arrêté à Jersey City en mai dernier et ramené à Toronto pour y subir son procès.

Une chance de survie

C'est en s'entourant de nœuds que le régime actuel compte maintenir son prestige. Monsieur Bennett en profite pour se donner des airs flegmatiques de prophète, pendant que ses satellites s'efforcent à créer une atmosphère propice. Ses journaux s'appliquent à répandre la brume dans les esprits. A tel point que les conceptions les plus claires sont obscurcies. Du la politique, le peuple ne distingue que ce qu'on lui laisse voir. L'information, faussée ou incomplète, sort de camouflage. Et c'est ainsi que les conservateurs continuent d'abuser du peuple, sans s'inquiéter de sa misère.

Dans ces conditions, ne serait-il pas temps de définir le libéralisme? C'est ce que s'est demandé M. MacKenzie King, l'autre soir, au banquet de clôture de la convention libérale d'Ontario. Et dans un grand mouvement qui transporta ses auditeurs, le chef de l'opposition montra ce qu'était la grande idée qui anime tous les hommes libres. On sentit, soudain, qu'il y avait plus de clarté dans l'air, et que l'on respirait mieux. Le salut, dit M. King, est dans la politique libérale. Jamais le pays n'eût autant besoin de ce levier pour s'arracher à la dépression qui l'écrase. Et dans un cri qui était comme l'écho profond de ce qui hante tous les esprits soucieux de l'avenir, il jeta la meilleure définition qui soit du libéralisme: «C'est notre chance de survie».

Le même jour, l'honorable Vincent Massey, qui dirige l'opposition officielle libérale, prononçait un admirable discours devant les délégués à la convention ontarienne. Et sa définition du libéralisme, large et reconfortante, cadrait avec celle de M. King. Le libéralisme, dit M. Massey, c'est la démocratie. C'est la pensée et le sentiment du peuple. C'est le moyen d'expression de ceux qui croient à la liberté et au progrès ordonné, de ceux à qui répugne le régime des privilèges, et qui tiennent pour la liberté de parole, le droit d'association pacifique, en un mot de ceux qui réclament la liberté sociale et politique. Cette croyance, le monde n'est jamais tant besoin de la voir promulguée de nouveau. Pour sauver l'industrie, d'abord, qui ne doit pas abandonner son initiative à l'état, non plus que vivre à ses crochets. Pour libérer le commerce et l'agriculture de toutes les restrictions qui les étouffent depuis deux ans, sous le régime protectionniste à outrance. Le commerce, comme l'individu, a besoin de liberté. Et comme l'individu, il ne peut se suffire à lui-même. Il lui faut des contacts. Le Canada, moins que tout autre pays, ne peut s'en passer.

Le libéralisme, dit encore M. Massey, veut la sécurité sociale. «Nous sommes, par dessus tout, au droit des hommes et des femmes à travailler ou, faute de travail, à pouvoir se sustenter sans perdre le respect d'eux-mêmes. C'est là une responsabilité solennelle et permanente de l'état que nous devons maintenant accepter au Canada comme on le fait depuis longtemps dans les vieux pays. Quant à savoir si la responsabilité incombe à la province ou au Dominion, ce n'est pas ce qui importe: ce n'est pas tant une question de droit qu'une question d'humanité. C'est ainsi qu'on doit l'aborder».

Le libéralisme, poursuit M. Massey, possède une conscience sociale et un programme d'action cohérents. Nous sommes essentiellement un parti pratique. Les vagues utopies nous intéressent moins que les réformes immédiates. Notre programme est un programme de réforme libérale et c'est toute réforme n'est qu'un conservateur déguisé. Et dans un rapprochement heureux, M. Massey compare ici le parti libéral à une rivière. Tel est bien le meilleur symbole de l'esprit

libéral et des croyances qu'il représente. Une rivière bouge; la stagnation n'est pas possible. Il en est de même pour le vrai libéralisme. Une rivière, de même, est une source d'énergie et de lumière, et même de chaleur. Le courant d'une rivière fait qu'elle se purifie elle-même. De même la croyance libérale à ses sources vivifiantes.

C'est la foi, enfin — et non la peur comme chez nos adversaires — qui inspire notre philosophie. Nous croyons que, dans les limites de l'action humaine, nous pouvons assurer le fonctionnement normal de notre organisme national. Nous croyons que nous pouvons nous attacher la jeunesse, car le libéralisme est son credo. Nous croyons, enfin, que nous pouvons rendre plus heureux tous les habitants de ce Dominion et ramener ici «la douceur de vivre».

Monsieur Ernest Lapointe, au même temps, prononça des paroles chargées du même sens et de la même foi devant la Jeunesse Libérale de Montréal. «La jeunesse», dit-il, «n'aime pas les choses médiocres et vulgaires; elle veut de l'idéal. Au lieu de se replier uniquement dans le passé, elle s'occupe du présent et tend de toute l'ardeur de son âme vers l'avenir. Et c'est là du libéralisme. Le devoir du libéralisme est d'adapter sa politique aux conditions nouvelles, d'offrir un programme ouvert à toutes les aspirations généreuses. C'est le propre du libéralisme de ne pas se renfermer dans les formules étroites et insuffisantes, mais de se renouveler, comme une famille, dans un perpétuel rajeunissement. Le libéralisme doit appliquer sa doctrine avec tolérance et justice».

Le tour, par contre, est celui qui s'oppose à tout changement, qui se cantonne dans la routine avec tous ses abus. Il traite volontiers les libéraux de communistes ou de socialistes. Socialistes, nous pouvons l'être avec le Pape Pie XI qui vient de déclarer que le capital s'est arrogé des avantages excessifs laissant à peine à l'ouvrier de quoi se nourrir et se perpétuer. Mieux vaut être socialistes avec le Pape que tory avec Bennett. Pour ce qui est des communistes, ce sont les descendants du despotisme, de la tyrannie et du tyranisme. Ils veulent tout détruire. Il faut un moyen terme, et c'est le libéralisme, qui conserve ce que le passé a de bon, mais qui est prêt aussi à améliorer, à utiliser avec prudence ce que le présent et l'avenir offrent d'utilité.

Monsieur Lapointe montre la vraie figure de Bennett, pitoyable et douchéux envers les chômeurs en 1930, mais qui les fait séduire à coups de matraque en 1932. Un Saint Vincent de Paul avant les élections, qui est devenu un gendarme! Et voici qu'il déclare à Toronto qu'il faut écraser sous un talon de fer ceux qui ne pensent pas comme lui.

«Monsieur Lapointe», dit encore le DEVOIR de Montréal dans le compte-rendu de son discours, «est entré dans le champ de bataille de la protection pour y faire d'irréparables dégâts. C'est peut-être l'orateur qui ait le mieux compris la puissance irrésistible du bon sens. Son rire large et sonore éclate comme un défi à toutes les utopies nébuleuses, au charabia des théories ineptes et floues».

Voilà, tel que défini par M. King, M. Massey et M. Lapointe, ce qu'est le libéralisme. C'est la liberté, la démocratie, le bon sens, c'est la foi raisonnée en l'avenir, c'est une chance et à la fois un motif de survie!

La Fédération Libérale Nationale du Canada

Ottawa, novembre 1932.

Un chien héritier

Chicago, 12. (P.A.). — Une amérindienne excentrique a laissé un héritage de \$20,000 à son chien Red. Le revenu de cette somme devra être employé à soigner Red sa vie durant. Après sa mort, le capital sera divisé entre quelques institutions philanthropiques.

Manifestations italiennes

Rome, 12. (P.A.). — Des étudiants de Naples et de Venise ont manifesté bruyamment au cours de la fin de semaine en signe de protestation contre des mesures anti-italiennes adoptées en Yougoslavie. Plusieurs centaines de manifestants napolitains ont été repoussés par la police.

Le record du téléphone

On aime généralement beaucoup les statistiques. Aussi les statisticiens sont-ils très nombreux et exercent-ils leur dextérité et leur minutie dans les matières les plus diverses.

D'une statistique qui vient d'être publiée par des spécialistes britanniques, il résulte que la ville de l'Europe où il y a le plus grand nombre d'appareils téléphoniques c'est Londres qui compte 720,000 appareils. Ensuite viennent Berlin avec 500,000, Paris avec 400,000. Mais c'est Paris qui détient la meilleure moyenne de ces trois capitales. En effet, Paris compte 13,1 appareils sur 100 habitants, Berlin 12,2 et Londres 8,7.

Ajoutons toutefois que des capitaux plus modestes nous dépassent largement à ce point de vue. Ainsi à Stockholm un tiers de la population est abonné (81%) et à Oslo le cinquième environ.

Toutefois ce n'est pas la vieille Europe qui détient le record de la meilleure moyenne. C'est San Francisco où l'on compte 40% des habitants munis d'un appareil téléphonique. (L'Ami du peuple).

UNE TRISTE AFFAIRE...

(Suite de la dernière page)

nard, a réussi à échapper à la police.

Le détective Dalpé trouva une seconde lettre dans les habits de Marchand, adressée à M. Deschatelets par sa fille, Marchand, après avoir fait la connaissance des deux jeunes filles à la fin de mai, se rendit à Montréal avec Maurice Côté et Adélard Ménard et se fit passer pour un officier de police avec ses compagnons. M. Deschate-

Les derniers changements tarifaires

(Communiqué de l'Association libérale du Canada)

Voici un tableau qui indique à quel point les changements apportés au tarif par les accords commerciaux issus de la Conférence Economique Impériale.

On remarquera, dans ces exemples pris au hasard, que la réduction est mince, — quand réduction il y a, —

	Libéral	Avant	Depuis
Flanellette de coton blanc	15 %	62 %	48 %
Lainages à la pièce	24 %	62 %	59 %
Tissus à manteaux en laine	24 %	105 %	91 %
Tissus à habits de bonne qualité	24 %	66 %	52 %
Bas de laine	22 1/2 %	100 %	72 %
Couvertures de laine	22 1/2 %	100 %	72 %
Tapis Axminster	22 1/2 %	100 %	78 %

Voici maintenant des articles qui entraînent naguère en franchise et sur lesquels les nouveaux accords imposent des droits onéreux:

Ancien tarif	Nouveau tarif
Ecrémeuses	25 %
Fil barbelé	10 %
Verre à vitre	15 %
Ciseaux, rasoirs	30 %
Appareils électriques	25 %
Engrais chimiques	7 1/2 %

Tous les objets de première nécessité pour le cultivateur. Voilà comment on le favorise. On lui dit bien qu'il obtient une préférence pour ses produits. Mais il ne peut les vendre, si ce n'est à des prix ridicules. Et, dans le même temps, on le force à payer plus cher ce dont il a besoin, ou tout simplement à s'en priver. C'est ainsi que le cultivateur, comme nous tous, d'ailleurs, paiera plus cher pour ses vêtements, ses ustensiles de cuisine, sa vaisselle, sa coutellerie, pour certains matériaux de construction, la peinture, la vitre, la poterie, le fil de fer à clôture, les machines à écrire et à fabriquer le beurre les outils de menuiserie, pour ses chapeaux, ses couvertures, ses chaussures, ses gants, pour le cuir, les engrais chimiques, les moteurs de ferme etc. Le tarif, du fait des accords, se trouve augmenté sur 200 catégories d'articles.

lets, confiant, lui remit la lettre du procureur général et le prévenu le quitta en lui promettant de retrouver sa fille à brève échéance.

Quelques jours plus tard c'est avec cette même lettre que Marchand intimidait Adrienne Hotte et Prisca Deschatelets, qu'il rencontra dans la rue, après une première tentative infructueuse chez lui, au numéro 1207, rue Sainte-Elizabéth.

«La police provinciale vous cherche, leur dit-il. Je ne suis pas la police mais je suis plus puissant qu'elle, vous serez en sûreté chez moi».

Me Robert Bourassa, agit comme procureur de la Couronne tandis que M. Philippe Monette et Albert Papineau sont les procureurs de la défense.

Adrienne Hotte et Prisca Deschatelets relatèrent une histoire identique. Les fillettes désobéissent le soir du 21 avril 1932, en compagnie de Rosaire Séguin et Andréas Dubé. Elles demeurèrent à Montebello pendant quatre jours, allèrent à Saint-Sixte, chez Ernest Lanthier, qui leur conseilla de se rendre à Montréal et de louer une chambre. Lanthier leur fit promettre de lui envoyer leur adresse et leur dit qu'il leur ferait parvenir de l'argent.

Rosaire Séguin les abandonna dès leur arrivée dans la métropole et toutes deux sans nouvelles de Lanthier trouveront gîte au numéro 3706 rue Saint-Denis. Elles demeurèrent peu après pour aller vivre à 10 rue Burriel. Après dix jours, Adrienne Hotte rencontra sa cousine Bernadette Lanouais, 1689 rue Saint-Denis, qui l'invita à revenir avec sa compagne Prisca Deschatelets. C'est au cours d'une visite à l'appartement de Bernadette Lanouais, que les fillettes rencontrèrent pour la première fois Adélard Ménard en compagnie d'une autre jeune fille de Montpellier, Anna Lefebvre, 16 ans, partie de chez elle depuis l'automne de 1931.

Ménard les pria de le suivre chez Louis Marchand qui leur trouverait un emploi de servante. Bernadette Lanouais, obligée de sortir un moment, découvrit à son retour que sa cousine était partie avec sa jeune compagne. Elle courut chez Marchand et obligea les deux jeunes filles à quitter cet endroit, ce qu'elles firent aussitôt pour aller prendre chambre au numéro 155 est rue Sainte-Catherine.

C'est après une seconde rencontre dans la rue et sur présentation de la lettre du procureur-général que les deux jeunes filles, apeurées, se décidèrent à suivre Marchand et Ménard. Elles demeurèrent une semaine au logis du prévenu. C'est pendant cette période que Marchand, Ménard et Côté firent trois voyages à Saint-Jean d'Iberville avec les deux fillettes, afin de les inciter à demeurer dans une maison louée par la femme de Marchand, à quatre milles de la ville, sur la route conduisant à l'île-aux-Noix. Marchand leur promit un salaire de \$25 à \$35 par semaine et insista sur le fait qu'elles ne seraient pas importunées par la police. Leur compagne, Anna Lefebvre, habitait déjà cette maison.

Au cours de ces promenades à Saint-Jean, Marchand et Adélard Ménard, discutèrent avec les deux victimes l'avantage qu'il y aurait d'ouvrir une nouvelle maison sur la route de Chambly. Les trois compagnes de Montebello pourraient en avoir la gerance, sous la direction d'Adrienne Hotte. Les projets furent frustrés par l'arrestation des trois hommes et des deux jeunes filles, le 9 juin, au logement de la rue Sainte-Elizabéth.

Une autre jeune fille, du nom de Lefebvre raconta elle aussi sa pénible aventure. Elle déserta le logis paternel en juillet 1931 et rencontra Maurice Côté et Adélard Ménard dans un restaurant, à l'angle des rues de Bullion et Charlotte, au mois de mai 1932. Elle les revit chez Bernadette Lanouais et accepta leur invitation de connaître Louis Marchand. Ce dernier lui proposa aussitôt d'aller «travailler» à Saint-Jean et elle accepta. Elle ne vit ses deux compagnes que plus tard, au commencement de juin, chez Mlle Lanouais. Le témoin relate les visites des deux fillettes à Saint-Jean, toujours en compagnie des trois accusés. Elles retournèrent à Montréal chaque fois, ne pouvant se décider à rester avec elle, malgré les invitations de Marchand et de sa femme.

«Madame» Lanouais a déclaré qu'elle ne voulait pas que les deux fillettes, dont l'une était sa cousine fassent la même erreur. C'est pourquoi elle est allée chercher chez Marchand lorsqu'elle apprit leur adresse dans sa maison, rue Saint-Elizabéth. Le témoin avait même trouvé un emploi à Adrienne Hotte, dans un magasin de la rue Sainte-Catherine. Sa cousine devait commencer à y travailler le soir de son arrestation.

M. C. Jarry, 55, cinquième avenue Iberville, identifie Prisca Deschatelets qui demeura chez lui pendant cinq jours sous le nom de Jeanne Lalonde. Il vit Adélard Ménard une fois chez lui, un soir qu'il revenait de son travail. Sa femme, appelée par Me Robert Bourassa affirma que c'est Ménard qui demanda la chambre pour une période de cinq jours.

Philippe Ménard et son père, sont les propriétaires de la maison louée par Louis Marchand. Lors de la signature du bail l'accusé donna le nom de P. Dupuis. Tous deux ignoraient quel commerce s'y tenait.

Deux filles, Simone Saumur et Cordelia Lalonde ont «travaillé» pour Marchand dans son bouge de Saint-Jean d'Iberville. Toutes deux se souviennent fort bien des visites avec les deux jeunes filles Hotte et Deschatelets. Il a été question devant elles de la future maison de Chambly.

La sœur d'Anna Lefebvre, Emilia, à la demande du procureur de la Couronne relata qu'Adélard Ménard, l'un des accusés, recherché par la police, lui avait déjà demandé pour aller à la maison de Marchand à Saint-Jean. Sa jeune sœur est demeurée dans un bouge voisin du sien, rue Berger, pendant l'hiver de 1931.

M. Alexis Surprenant et Omer Surprenant, un entrepreneur, l'autre constable à Saint-Sébastien, identifièrent tous deux Louis Marchand comme étant l'homme qui les approcha en juillet pour savoir où il pourrait louer une maison, dans un but de prostitution, sur les rives du lac Missisquoi.

Une autre jeune fille, du nom de Moreau, 18 ans, a avoué au juge Lacroix que Maurice Côté la força à demeurer dans une maison louée. Elle y resta une heure seulement et n'y serait jamais entrée sans les menaces de l'accusé.

Me Robert Bourassa créa une surprise, vers la fin de l'après-midi, en faisant appeler M. Hercule Demers, fils de Philippe de Laprairie. Ce dernier, dit qu'il a été approché par Louis Marchand depuis son arrestation. Marchand lui avoua être coupable mais ajouta qu'avec de l'argent et pourvu que l'instruction ne se fit pas devant certains juges, il aurait la chance de s'en tirer.

M. Demers a aussi raconté qu'il était le beau-frère de Marchand «par erreur». Sur une question du tribunal surpris, le témoin dit qu'en effet il avait épousé la sœur de madame Marchand, la croyant célibataire. Mais elle était déjà mariée, et il la quitta presque aussitôt. Malgré les objections de Me Philippe Monette, le témoin dit que Marchand lui avait déjà promis \$15 pour toute jeune fille qu'il lui présenterait. Une somme de \$5 devait être payée pour chaque recrue contaminée. Marchand se chargeait de trouver pour elles un médecin accommodant.

Le concierge de la maison de Saint-Jean, M. Lucien Barrette, a vu Louis Marchand et Adélard Ménard presque chaque semaine. C'est Marchand le principal accusé, qui lui payait son salaire.

Le sergent-détective Théodore Lefebvre, de la Sûreté provinciale, a opéré une descente dans la maison de la route de Richelieu, dont la tenancière fut condamnée à une amende de \$50 par le juge Lemay, le 29 juillet dernier.

«Madame» Marchand est ensuite amenée en Cour et le témoin l'identifie. Son compagnon, le détective Roger Gauthier, corrobore le témoignage de Lefebvre.

Me Monette prétend que la femme de Marchand ne peut témoigner contre son mari. Me Bourassa cite l'article 4 du code pénal et gagne son point. La femme Marchand ne se souvient ni de la date de son mariage, ni de l'endroit. C'est un pasteur protestant qui a présidé à cette union, il y a dix ans. Elle avoue avoir tenu une maison de désordre près de Saint-Jean d'Iberville, mais elle dit qu'elle «travaillait» pour sa sœur. Jamais il n'a été question devant elle de l'ouverture d'une maison à Chambly. Elle a bien vu Adrienne Hotte et Prisca Deschatelets à Saint-Jean mais son mari lui avait dit qu'elles travaillaient comme servantes à la demeure de Montréal, 1207, rue Sainte-Elizabéth.

M. Rinfret inaugure la radio policière

En prononçant les lettres UYR dans le microphone du poste

Le poste UYR, du service de la police de Montréal, a été inauguré officiellement hier matin par l'hon. Fernand Rinfret. L'inauguration, qui a eu lieu dans le studio même du poste, situé au troisième étage de l'annexe de l'Hôtel de Ville, réunissait les membres du comité exécutif, les maires et les chefs de police des municipalités avoisinantes et un bon nombre d'amis de la police.

Me Fernand Dufresne, directeur du service de la police, a exposé brièvement le rôle de la radio policière: assurer une plus grande sécurité aux citoyens des villes dans lesquelles elle est créée. Le poste fonctionnant depuis le 5 novembre dernier et il a déjà donné les résultats suivants: répondu à 238 appels, contribué à 35 arrestations, fait retrouver 18 autos et lancé 2,357 appels. M. Dufresne a aussi félicité la ville de Montréal qui «s'est toujours efforcée d'assurer le plus de sécurité possible à ses citoyens».

Après avoir officiellement inauguré le poste de radio, en disant les lettres UYR, dans le microphone du poste, M. Rinfret s'est dit heureux d'assister à l'inauguration de la radio policière, dont les résultats déjà obtenus permettent d'assurer la population d'une plus grande sécurité. Il a ensuite félicité M. Dufresne et ses agents du beau travail qu'ils accomplissent et il a ajouté que Montréal possède le meilleur service de police.

Nous avons remarqué dans l'assistance: Son Honneur le maire Fernand Rinfret, Me Fernand Dufresne, les échevins Alfred Legault, L.-O. Bell, Max Seigler, Joseph Montet, J.-A. Savard, A.-E. Goyette, M.M. Joseph Beauchien, maire d'Outremont, et Charles Bourassa, Ernest Pitt et Georges Pratt, échevins d'Outremont, Maurice Lalonde, chef suprême de la Sûreté provinciale, l'assistant-directeur Charles Barnes, M. Azarie Choquette, le maire H. Hogg, de Westmount, le maire J. Allen, de Verdun, M. Louis Jarguillat, chef des détectives provinciaux, le chef de police de Québec, M. Emile Trudel, le chef de police des Trois-Rivières, M. Jules Vachon, les chefs de police Meunier, Larente, Cadieux, Cousineau, Turgeon et Dubau, les inspecteurs, A. Maranda, V. Foullet, P. Lavigne, A. Bélanger, A. Desrosiers, H. Marée, J.-G. Lefebvre, le capitaine Gagnon, chargé du poste de radio et plusieurs autres.

Des trams pour Noël au tunnel Papineau?

L'échevin Dubreuil s'oppose à toute interruption des travaux et veut des trams au plus tôt

Une délégation de citoyens du quartier Montcalm demandait en fin de semaine à l'échevin J.-E. Dubreuil de s'opposer à l'interruption des travaux, au tunnel de la rue Papineau, sous les voies du Pacifique Canadien.

Les entrepreneurs n'ont pas encore décidé d'interrompre les travaux pour la durée de l'hiver, mais les délégués prétendent qu'une rue circulaire à cet effet, et c'est dans le but de hâter la fin des travaux qu'ils ont prié l'échevin de s'opposer à toute trêve.

M. Dubreuil ira cette semaine demander à la Commission des Travaux, présidée par M. J.-F. Saint-Cyr, de faire aménager les voies de trams au plus tôt, afin que la po-

lution de Montcalm puisse communiquer avec le centre de la ville, via le tunnel Papineau, dès la Noël. D'un autre côté, si les entrepreneurs essaient d'interrompre les travaux, ils devraient en demander la permission au Comité exécutif. M. Dubreuil se charge donc d'interviewer les administrateurs de Montréal afin d'obtenir d'eux qu'une telle permission ne soit pas accordée.

UN MESSAGER EST GRAVEMENT BLESSE

Québec, 12. (P.C.) M. Gérard Brulotte, messager de l'«Action Catholique», a été renversé par un camion-moteur cet après-midi, sur la rue de Saint-Valier. On l'a transporté dans un état précaire à l'hôpital.

Radio Victor Bi-Acoustic R-22

Super-hétérodyne Bi-Acoustic de 12 lampes. Amplification classe "B", compensateur automatique de tonalité, égalisateurs de tonalité, contrôle double de volume automatique, portée musicale étendue, lampes nouveau genre, contrôle de tonalité couvrant toute l'échelle. Haut-parleur dynamique perfectionné. Le chassis est monté sur caoutchouc en un cabinet console d'une beauté exceptionnelle, de noyer apparié et d'un dessin de renaissance italienne.

Radio Victor Bi-Acoustic R-22

Super-hétérodyne Bi-Acoustic de 12 lampes. Amplification classe "B", compensateur automatique de tonalité, égalisateurs de tonalité, contrôle double de volume automatique, portée musicale étendue, lampes nouveau genre, contrôle de tonalité couvrant toute l'échelle. Haut-parleur dynamique perfectionné. Le chassis est monté sur caoutchouc en un cabinet console d'une beauté exceptionnelle, de noyer apparié et d'un dessin de renaissance italienne.

Radio Victor Bi-Acoustic R-22

Super-hétérodyne Bi-Acoustic de 12 lampes. Amplification classe "B", compensateur automatique de tonalité, égalisateurs de tonalité, contrôle double de volume automatique, portée musicale étendue, lampes nouveau genre, contrôle de tonalité couvrant toute l'échelle. Haut-parleur dynamique perfectionné. Le chassis est monté sur caoutchouc en un cabinet console d'une beauté exceptionnelle, de noyer apparié et d'un dessin de renaissance italienne.

Radio Victor Bi-Acoustic R-22

Super-hétérodyne Bi-Acoustic de 12 lampes. Amplification classe "B", compensateur automatique de tonalité, égalisateurs de tonalité, contrôle double de volume automatique, portée musicale étendue, lampes nouveau genre, contrôle de tonalité couvrant toute l'échelle. Haut-parleur dynamique perfectionné. Le chassis est monté sur caoutchouc en un cabinet console d'une beauté exceptionnelle, de noyer apparié et d'un dessin de renaissance italienne.

Radio Victor Bi-Acoustic R-22

Super-hétérodyne Bi-Acoustic de 12 lampes. Amplification classe "B", compensateur automatique de tonalité, égalisateurs de tonalité, contrôle double de volume automatique, portée musicale étendue, lampes nouveau genre, contrôle de tonalité couvrant toute l'échelle. Haut-parleur dynamique perfectionné. Le chassis est monté sur caoutchouc en un cabinet console d'une beauté exceptionnelle, de noyer apparié et d'un dessin de renaissance italienne.

Radio Victor Bi-Acoustic R-22

Super-hétérodyne Bi-Acoustic de 12 lampes. Amplification classe "B", compensateur automatique de tonalité, égalisateurs de tonalité, contrôle double de volume automatique, portée musicale étendue, lampes nouveau genre, contrôle de tonalité couvrant toute l'échelle. Haut-parleur dynamique perfectionné. Le chassis est monté sur caoutchouc en un cabinet console d'une beauté exceptionnelle, de noyer apparié et d'un dessin de renaissance italienne.

Radio Victor Bi-Acoustic R-22

Super-hétérodyne Bi-Acoustic de 12 lampes. Amplification classe "B", compensateur automatique de tonalité, égalisateurs de tonalité, contrôle double de volume automatique, portée musicale étendue, lampes nouveau genre, contrôle de tonalité couvrant toute l'échelle. Haut-parleur dynamique perfectionné

Les E.-U. réclament de l'argent à ceux qu'ils ont ruinés

Ils ferment la porte à leurs débiteurs et veulent ensuite qu'ils paient dit sir Norman Angell

Au Canadian Club

Les Etats-Unis ont dit à l'Europe: "Nous augmentons nos tarifs contre vous afin de vous empêcher de vendre vos produits, nous vous mettons dans l'impossibilité de nous payer. Mais, malgré tout, nous saurons bien vous forcer à nous payer quand même..."

Cette formidable inconscience politique était relevée hier par sir Norman Angell, le célèbre écrivain et homme politique anglais, auteur de "La Grande Illusion" et rédacteur de la revue "Foreign Affairs", qui parlait devant les membres du Canadian Club à l'occasion d'un déjeuner qui avait lieu hier après-midi à l'hôtel Windsor.

"Si les Etats-Unis, déclara sir Norman, se mettent à réclamer les folies de l'Europe en exigeant de l'argent en paiement de leurs dettes et en refusant d'acheter des produits aux nations qui sont leurs débiteurs, il est évident que le système économique actuel s'effondrera un jour ou l'autre, remettant à une date indéfinie le retour de la prospérité."

Le vaste salon dans lequel avait lieu ce déjeuner débordait de la foule des personnes qui avaient voulu profiter de cette occasion pour voir et écouter un des écrivains les plus célèbres d'Angleterre, dont le principal livre, paru avant la guerre, fut traduit en 25 langues et constitua un des plus grands succès de librairie de notre siècle. A la table d'honneur, entourant l'orateur et le président du Canadian Club, M. J.-E. Macpherson, on remarquait MM. R.-P. Jelliff, Arthur Laing, J.-B. Baillargeon, Eustache Letellier de St-Jas, S.-G. Dobson, M. P. Murphy, Murray-R. Chipman, H.-B. McLean, Joseph Drouin, R. de Panet, Raymond, Arthur-B. Wood, Rev. E. Leslie Pidgeon, Dr. J. Roddick Byers, J.-Colin Kemp, John Bassett, L.-J. McMahon, M. Furniss, T.-W. Tyson, René Morin, F.-W. Ewan, L. St. J. Haskell.

Parlant d'une voix incisive, rendue un peu rauque par les combats livrés à la tribune de la Chambre des Communes et par les nombreuses conférences qu'il est forcé, chaque année, de prononcer, sir Norman commença par étudier brièvement la question du désarmement dans ses rapports avec le relèvement de la situation économique.

—Le mouvement du désarmement, tel qu'il a été entrepris jusqu'ici, est parti d'une base fautive. On l'appuie généralement sur l'économie qui résulterait d'une diminution des armées et des machines de guerre. Cette économie n'est rien au prix d'une autre qu'on ne voit pas généralement et qui est la restauration de la confiance.

Les peuples font des efforts sincères pour se rencontrer et tenter de coordonner leurs efforts dans le sens d'une amélioration de la situation économique internationale. Ils ne se rendent pas compte qu'ils perdent leur temps, tant que la question du désarmement n'aura pas été résolue. De fait, comment voulez-vous que la confiance réciproque renaisse entre les peuples si chacun, d'entre eux, en (A suivre à la page 3)

Les fondations de l'Annexe municipale

Quatre étages qu'on n'ajoutera qu'après avoir examiné les fondations de l'immeuble

La Commission de législation (constituée par le Conseil municipal sous la présidence de son leader) tint hier matin une séance au cours de laquelle un projet d'avis public, relatif au bill que la Ville doit soumettre à la Législature en prochaine session, a été adopté et référé à l'approbation du Conseil municipal.

Et le Conseil, qui siègea dans l'après-midi, adopta l'avis public tel que conçu. Copies de cet avis ont été distribuées aux journaux pour publication. Le document énumère tous les items qui seront compris dans le prochain bill de Montréal. L'un de ces articles concerne "l'agrandissement de l'hôtel de ville", alors que le projet du Comité exécutif était, récemment, d'agrandir l'hôtel de ville et l'annexe de l'hôtel de ville, rue Gosford. Il semble donc que l'annexe ne sera pas agrandie pour le moment, des renseignements devant être pris sur l'état des fondations de cet immeuble.

Les entrepreneurs qui construiront l'Annexe avaient reçu instructions d'établir des fondations pouvant porter un édifice de dix étages, bien que l'immeuble ne doit avoir que six étages d'abord. Avant d'ajouter les quatre autres étages, le Comité exécutif tient à savoir si les entrepreneurs avaient bien observé les instructions qu'on leur avait données.

L'abbé Alexandre Vachon à la Société de chimie

La réunion mensuelle de la Société de chimie industrielle aura lieu à l'hôtel Windsor, mercredi, à 8 heures. L'abbé Alexandre Vachon, de l'Université Laval parlera de "La romance de la chimie".

M. Fernand Dufresne, hôte du Club Canadien, jeudi

M. Fernand Dufresne, directeur de la Police, prononcera jeudi soir, à 7 heures, une causerie au Club Canadien sur la police européenne. M. Aldéric Guimet présidera.

La commission ne construirait pas avant juin 1933

L'Externat classique obtient un délai jusqu'au 1er mars. Le subsidé de Québec

Les travaux en vue

On entretient peu d'espoir que la construction des deux écoles primaires supérieures de l'est et du nord commence avant les prochaines vacances générales des écoles catholiques de Montréal au mois de juin 1933.

Le R. P. Hervé Morin, c.s.v., supérieur de l'Externat classique de l'Est, laquelle occupe le futur bâtiment de l'école supérieure actuelle de Saint-Stanislas, nous disait hier soir que la Congrégation de Sainte-Croix avait déposé au conseil des ministres à Québec sa requête en vue d'obtenir le subsidé annuel que le gouvernement provincial avait accoutumé de donner chaque année aux collèges classiques et reconnus d'utilité publique. Il appert toutefois que Québec est dans l'impossibilité aujourd'hui de faire ce don gracieux. La Congrégation qui comptait sur cette subvention pour effectuer l'entretien de la construction de son nouvel externat de l'Est, rue Sherbrooke, n'avance donc pas actuellement son programme et l'architecte, M. Lucien Parent nous affirme qu'il a suspendu la confection des plans de la bâtisse, dont le coût prévu jusqu'ici est d'environ un quart de million. Le subsidé de Québec aux collèges classiques est de \$10,000.

Pour ce qui est de l'école supérieure du Nord (Saint-Louis), il se peut que la construction en commence avant la construction de la nouvelle école Saint-Stanislas. En effet, il ne s'agit dans le cas de celle-ci que d'une remise à point d'un vieil immeuble, alors que l'école Saint-Louis paraît avoir besoin d'une maison tout à fait neuve. D'autre part, M. Doré a laissé à entendre tout récemment que bien que la commission ne fera pas d'emprunt cette année, elle possède une réserve suffisante à la construction des écoles supérieures nécessaires, de l'école des Enfants infirmes, peut-être, et aussi d'autres écoles dont le besoin se fera sentir.

La réserve accumulée de la commission des écoles est de \$1,800,000 environ. L'augmentation régulière des recettes était d'environ \$150,000 annuellement, mais elle fait place à une réduction cette année de \$155,000.

Une économie de gaz qui est facultative

La Ville ne peut pas obliger les fabricants de poêles à gaz à utiliser certains dispositifs

L'échevin A.-E. Goyette, du quartier St-Jean-Baptiste, dans une interpellation qu'il faisait hier au Conseil municipal, proposa qu'un article soit incorporé au bill de Montréal pour que la ville de Montréal ait le droit de réclamer des fabricants de poêles à gaz qu'ils munissent leurs appareils de certains dispositifs qui a la propriété de réduire la dépense de gaz de moitié.

Mais l'échevin Alfred Legault, président intermédiaire du Comité exécutif, est d'avis que la Législature n'est pas en mesure d'approuver une telle demande, qui vient à l'encontre des lois fédérales du commerce et de l'industrie.

"La Ville a le droit de surveiller la fabrication des poêles à gaz au point de vue de la sécurité publique, précise M. Léon Trepanier, leader du Conseil, et elle exerce ce droit par l'application d'un règlement".

M. Mercier au club libéral Laurier

L'assemblée du club libéral Laurier des femmes de Montréal a eu lieu hier après-midi au salon de chène de l'hôtel Windsor. Mme M. A. Barbeau présidait. Le conférencier était M. J. Mercier, député de Laurier-Outremont au parlement fédéral.

Il félicita les dames libérales du beau succès de leur banquet au Queen's. Il traita ensuite les problèmes politiques actuels. Il parla des promesses de l'hon. R.-B. Bennett qui attendent encore que leur auteur les remplisse.

L'organisatrice en chef des dames libérales de la province de Québec, Mme M. Grant de Rouen, présenta un magnifique programme musical avec l'aide de Mesdemoiselles Germaine Denis et Irène Fontaine. Mlle Fontaine était au piano.

On servit le thé pour terminer l'assemblée. La prochaine réunion aura lieu, au même endroit, le 16 janvier.

Le budget municipal

Les échevins de Montréal ont reçu hier des copies du budget municipal de 1933. Ils auront ainsi l'occasion d'étudier la question suffisamment avant qu'elle leur soit soumise en séance du Conseil, prochainement.

M. Monette préside la Commission des égouts de Montréal

Le commissaire du centre remplace M. Gabias, retenu à l'hôpital par une pleurésie

Soumissions demandées

L'échevin Joseph Monette, membre du Comité exécutif, fut nommé président de la Commission des Egoûts, en remplacement de M. J.-M. Gabias, au cours d'une séance du Conseil municipal tenue hier après-midi.

M. Gabias est actuellement à l'hôpital, souffrant de pleurésie, et tout indique qu'il ne reprendra pas la présidence des Egoûts lorsqu'il reviendra à l'hôtel de ville. M. Monette, qui le remplace, est servi par une longue expérience dans les travaux publics, ayant lui-même été entrepreneur pour travaux divers et importants.

Dès sa nomination à la présidence, le commissaire du Centre a signé une demande de soumissions pour l'aménagement d'un égout collecteur qui reliera la rue Masson au fleuve Saint-Laurent, en passant par les rues Iberville, Sherbrooke et Franchère.

M. Monette nous annonça hier que la ville de Montréal a l'acquiescement d'une dizaine de municipalités relativement à ce nouvel égout, dont le coût est payable en partie par ces villes de banlieue. Les travaux doivent être exécutés en trois sections dont une, celle de la rue Dickson, nécessite la cession d'un droit de passage à la Ville par la Commission du Havre sur des terrains qui lui appartiennent dans ces parages. Des pourparlers seront entamés incessamment entre l'hôtel de ville et les autorités du port de Montréal.

La nécessité de cet égout collectif se fait sentir depuis déjà quelques années, et l'administration municipale est d'avis que sa construction ne doit plus être différée. Des soumissions seront donc demandées aux entrepreneurs, les plans ayant été approuvés.

Immeuble qu'Ottawa est prié d'occuper

M. Honoré Parent écrit à l'hon. M. Stewart touchant l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve

Sur autorisation du Comité exécutif, M. Honoré Parent, directeur des services municipaux, vient d'adresser une lettre à l'hon. H.-A. Stewart, ministre fédéral des Travaux publics, lui demandant de prendre possession au plus tôt de l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve, que le gouvernement d'Ottawa acheta de la ville de Montréal en 1928, au prix de \$100,000.

L'immeuble est actuellement occupé par l'Institut du Radium, dirigé par le Dr Ernest Gendreau, professeur à l'Université de Montréal. M. Gendreau consent à déménager et son prochain local est déjà désigné: l'ancien Institut Bruchési, rue Adam. Reste toutefois quelques formalités à conclure entre la Ville et M. Gendreau, concernant les frais de déménagement.

Les autorités fédérales, en 1928, votèrent \$150,000 pour l'achat de l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve, \$50,000 devant servir à l'ameublement de l'édifice, qu'on voulait convertir en bureau de poste. Or, l'échevin de Maisonneuve, M. Georges Caspin, demande un bureau de poste pour son quartier depuis qu'il fut élu à l'hôtel de ville. Il fait donc tout son possible pour obtenir que l'ancien palais municipal de Maisonneuve soit converti en bureau de poste, l'occupation de cet édifice devant rapporter \$100,000 à la Ville. Il avait été entendu, en effet, que le gouvernement fédéral ne paierait le coût de l'immeuble qu'au jour de l'occupation.

Mode d'emprunt que la Ville abandonne

Emprunts "en anticipation des revenus du prochain exercice". — Article du bill de Montréal à ce sujet

La séance du Conseil municipal fut particulièrement courte, hier après-midi, les échevins se limitant à l'adoption des rapports du Comité exécutif. L'un de ces rapports recommandait un emprunt de \$15,000,000 en anticipation des revenus de 1933. C'est probablement la dernière fois que ces emprunts "par anticipation" sont votés par le Conseil, la rentrée des taxes devant s'accomplir pour le premier janvier, à partir de 1934, si certain article du bill de Montréal en ce sens est adopté par la Législature, au cours de la prochaine session.

Le Conseil a également voté un crédit de \$579,000 comme remise en fonds d'administration ainsi qu'au fonds de réserve d'argent qui en avaient été soustraits pour fins de secours aux nécessiteux.

Plusieurs rapports concernant les travaux publics: pavage, trottoirs, égouts et aqueduc, ont été adoptés à l'unanimité, sauf le rapport No 17, dont l'étude a été différée, à la demande d'un échevin. Ce rapport concerne l'établissement de réservoirs d'huile sous la place Victoria.

Soirée de folklore au profit des chômeurs

C'est ce soir, au Monument National, qu'a lieu la grande soirée de folklore canadien au profit des chômeurs de cette classe qu'on appelle des "Collets-Blancs". Les billets sont en vente au bureau de l'Association des Collets Blancs, 20 rue Saint-Jacques est, téléphone, LAncester 6896.

M. Taschereau au dîner des 25 ans du Conservatoire

M. Rinfret salue le premier ministre comme "le père du Conservatoire Lassalle"

Au Cercle Universitaire

Le banquet de vingt-cinquième anniversaire du Conservatoire Lassalle groupait hier soir au Cercle Universitaire une trentaine d'amis, professeurs et anciens, pour quelques heures de la plus agréable intimité. Au dire du président, M. Fernand Rinfret cette petite fête honorait tout autant l'honorable M. Alexandre Taschereau, le "père du Conservatoire" que Mme Lassalle et ses collaborateurs.

M. Fernand Rinfret

Ce soir, M. le premier ministre, ce dîner intime vous est destiné, dit-il, tout au Conservatoire, dit Son Honneur le Maire de Montréal. Plusieurs bons amis sont absents à cause de la grippe. Je vous félicite de rester dans une ville qui échappe à la fléau. Mais je veux signaler, surtout, que c'est au gouvernement de Québec, en particulier à M. Taschereau que nous devons la fondation, la continuation et le succès actuel du Conservatoire.

"Ce dîner vous est offert, M. le premier ministre. C'est un hommage de reconnaissance et de sympathie. Vous avez été la base et l'essence même du succès que nous célébrons ce soir. L'auditoire, certes est restreint. Mais chacun représente une idée ou une institution."

Le président prie le directeur du Conservatoire, M. Grégoire Landreau de lire l'historique de son école, imprimé dans un feuillet dû à sa propre plume.

"Depuis sa fondation, dit M. le directeur, il a bien été la pierre qui roule, en ce sens qu'il a plusieurs fois déménagé. Il n'a pas amassé de mousse; il n'a pas fait fortune. Mais il a acquis l'estime et la considération de toute une population que représente ici l'honorable M. Taschereau."

Après avoir rendu hommage à M. Eugène Lassalle, fondateur du Conservatoire, "qui a vaincu toutes les difficultés du début et dont la claire intelligence veille encore", M. Landreau rappelle les premières années de la maison qu'il dirigea en 1907, année d'inauguration; 1908, où le gouvernement provincial reconnaît l'utilité publique du Conservatoire et 1909, où commence la série des représentations du grand répertoire qui devait consacrer la réputation du Conservatoire Lassalle. M. Landreau rappelle les visiteurs célèbres reçus dans l'ancienne maison de la rue St-Hubert, entre autres Lord Grey qui en faisait l'appréciation suivante: "C'est la seule école qui offre les moyens de conserver ici la langue française pure et belle comme elle l'est de l'autre côté des mers".

L'honorable M. Taschereau

Le premier ministre évoque tout d'abord le problème de la politique, dont il faut bien que quelques-uns, dupe; le sommeil des gens cultivés; sur un dictionnaire et un grammaire; sur un ancien camarade avec Virgile; sur une souris à César et ses dévotions avec les Pères de l'Eglise (que les choses ont changé depuis!) et souligne que le rôle du professeur d'élocution est surtout d'apprendre à ne pas déclamer. Il rend hommage au fondateur, M. Eugène Lassalle et voit en lui le successeur des pionniers français qui ont dominé chez nous par la croix, les armes et la charpe, en notre Canada. "Le Conservatoire, puis il proclame le Conservatoire, l'œuvre bonne, belle et indispensable de l'énergie et l'esprit canadien" de cette française, Mme Lassalle, et espère que son œuvre vivra, "parce (A suivre à la page 9)

Les deux réseaux se sont accordés

MM. E.-W. Beatty et S.-J. Hungerford publient une déclaration conjointe

En vue de discuter des moyens de coopérer le plus possible, les deux comités exécutifs des conseils d'administration du Canadian National et du Pacifique Canadien ont tenu hier après-midi une réunion à l'issue de laquelle MM. E.-W. Beatty et S.-J. Hungerford ont fait la déclaration suivante:

"Les administrateurs du Canadian National et du Canadien Pacifique ont l'honneur d'exprimer leurs vives sympathies pour les conseils d'administration respectifs, ont coopéré dans le passé, dans une certaine mesure, en pratiquant des économies dans l'opération et dans les autres sphères où une action unifiée était désirable. Croyant qu'à cause de la nécessité de la plus stricte économie dans l'opération, cette politique de coopération doit être appliquée dans la plus large mesure possible, les comités exécutifs des deux réseaux se sont réunis cet après-midi dans la salle du Conseil du Canadien Pacifique, rue Windsor."

"Il a été entendu que cette politique de coopération se poursuivra et l'en a décidé de nommer un comité conjoint pour voir aux moyens à employer."

Refus étonnant de chômeurs à qui le travail répugne

Ils refusent catégoriquement d'aller travailler à l'enlèvement de la neige

Echevins agacés

Qui donc a dit de la neige qu'elle est la manne du chômeur?

Sait-on que dans plusieurs quartiers de Montréal, les échevins ont eu de la difficulté, hier matin, à trouver suffisamment de sans-travail pour débayer les rues et les trottoirs? Rien d'étonnant, alors, si nos principales artères sont encore bordées d'énormes bancs de neige. Evidemment, il ne s'agit pas des chômeurs qui ont encore le cœur de tirer leur famille du malaise pécuniaire où la crise les a entraînés, mais plutôt des chômeurs professionnels, qui préfèrent vivre de la charité publique, fumer d'innombrables pipes dans les bureaux de chômage, jouer une partie de cartes avec les amis, plutôt que de prendre l'emploi qu'on leur offre.

Dans un seul quartier du nord de Montréal, le secrétaire de l'échevin a dû téléphoner à vingt-cinq chômeurs avant d'en recueillir cinq pour l'enlèvement de la neige.

On lui répondait invariablement que "Monsieur est malade", qu'il est à la campagne, à la chasse ou ailleurs, ou qu'il est en réalité dans bien des cas. Voilà bien une preuve navrante de la déchéance morale créée par le secours direct. Les gens s'habituent à vivre de charité publique et refusent tout travail, préférant l'oisiveté lucrative au travail manuel.

Dans un autre quartier, l'échevin est allé rendre visite à son bureau de chômage, où nombre de sans-travail s'étaient réunis de bonne heure. Immédiatement il leur a annoncé la bonne nouvelle qu'ils allaient obtenir un emploi "dans quelques instants" à l'enlèvement de la neige. Le local devint presque désert en une minute.

Il était neuf heures et demie, hier matin, lorsqu'un échevin du centre sortit de chez lui. Deux chômeurs l'accostèrent, lui demandant du travail.

—Mais comment se fait-il que vous ne soyez pas déjà à la besogne? questionna l'échevin. Savez-vous qu'il est neuf heures et demie, et que le président de la Banque de Montréal est probablement rendu à son bureau? Et vous flânez encore. Ce n'est pas l'échevin qu'il faut voir, ce matin, mais le secrétaire du bureau de chômage. Si vous étiez allés le voir, vous travailleriez à l'heure qu'il est. Allez donc le voir, il ne peut-être pas trop tard.

Et c'est le même échevin qui nous explique hier soir que nombre de flâneurs s'ingénient à n'être pas au bon endroit au moment opportun afin de trouver un prétexte à critiquer l'administration, à faire antichambre à l'hôtel de ville, et en somme, à ne pas travailler du tout. Le palais municipal est plein de ces parasites, qui ennuient échevins et employés au lieu de chercher réellement un emploi. Le cas est bien connu d'un flâneur invétéré du quartier St-Eusèbe à qui un emploi avait été donné et qui avait fait l'impossible pour le perdre. Le premier jour, il arriva deux heures en retard, et il consacra le reste de la journée à tenir des harangues à ses camarades sur un tas de problèmes sociaux qu'il n'a jamais compris. Le lendemain, une heure et demie de retard, et dès midi, il quitta la besogne pour assister à une séance du Conseil municipal.

—Y'a des choses qui se passent au Conseil, et je veux être bien au courant afin d'en instruire le public aux prochaines élections, dit-il en guise de prétexte quand on voulu s'enquérir de la cause et son départ du chantier où il était employé.

Il est grandement temps que le régime du secours direct cesse à Montréal, sans quoi l'idée du travail deviendra une tradition abandonnée. L'enregistrement des chômeurs s'accomplit très lentement dans tous les quartiers, nous apprend-on, du fait que les faux-chômeurs sont trop nombreux. On ne compte plus les cas où des gens qui roulent voiture, qui sont propriétaires de logements pour lesquels ils touchent loyer régulièrement, se font vivre par la Ville.

Heureusement, les hommes de cœur ne manquent pas totalement, et l'on en voit tous les jours qui accomplissent de véritables prodiges pour se procurer un emploi. Mais ceux qui ont le plus fort sont généralement les premiers à déguerpier devant une offre d'emploi.

Empoisonné par de la chair de serpent

Un vieux diplomate chinois meurt après avoir goûté de ce plat

Canton, Chine, 12. (P.A.) — La mort étrange d'un ancien diplomate chinois a ajouté un problème aux casse-têtes de ce pays. Le diplomate en question, Chu Chao-Hsin est mort dimanche dernier après avoir mangé un plat composé de chair de serpent. Mais comme il avait dîné deux fois ce soir-là, d'abord dans un restaurant, puis ensuite à un banquet aux quartiers généraux de la marine et que la chair de serpent fut servie aux deux occasions, il est assez difficile de décider où le vieux diplomate s'est empoisonné sans le vouloir.

Tandis que les diplomates de la marine ont à faire face à ce problème, les restaurateurs chinois craignent fort que cet accident ne fasse du tort à la consommation du serpent qui est considéré comme un plat de choix en Chine.

Dernière assemblée de la Chambre de Commerce

La dernière assemblée de la Chambre de Commerce pour l'année 1932 aura lieu demain, à 4 hres, sous la présidence de M. L.-J. Tarte.

Un parlement-école chez les libéraux de Saint-Denis-Dorion

Il sera composé de jeunes gens qui discuteront des choses de la politique actuelle

Le Dr A. Denis

La formation d'un parlement-école à la section de la jeunesse de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion était définitivement élaborée hier soir par les membres de cette association au cours de leur assemblée régulière.

Ce parlement, édifié pour instruire la jeune génération des choses de la politique se composera des personnalités suivantes: d'un gouverneur-général; d'un président de la Chambre; d'un vice-président de la Chambre; de cinq ministres; de cinq sous-ministres; d'un greffier, d'un huissier. Il comprendra différents comités de 3 membres, chargés d'étudier les problèmes de l'heure. Pour la première session qui s'ouvrira le 9 janvier 1933, les membres qui sont de la division Saint-Denis dans l'Association seront au pouvoir et ceux de la division Dorion dans l'opposition.

Les cadres de la "présente administration", tels qu'ils étaient adoptés hier soir, portent M. G. Mousseau, au ministère de la Justice; M. A. Denis, au ministère des Finances; M. R. Desautels, au Secrétariat d'Etat; M. N. Faust, au ministère des Chemins de Fer et des Canaux; M. L. Leblanc, au ministère de l'Immigration; M. Paul Racette, au ministère de la Marine et des Pêcheries.

M. H.-J. Moreau sera le premier ministre et M. Jean Dussault, chef de l'opposition.

Deux propositions ont été faites hier soir à l'Association touchant la censure des journaux et des cinémas. Ces propositions de l'une était dirigée directement contre l'admission des films français au Canada n'ont presque pas été discutées.

Le Dr Arthur Denis, député de Saint-Denis aux Communes s'est ouvertement prononcé contre l'admission des enfants de moins de 16 ans au cinéma et maintint que la loi devrait rester dans le "statu quo". Il déclara aussi que le bureau de censure des cinémas devrait être encore plus sévère.

Le Dr Denis suggéra ensuite un amendement pour donner au maire de la ville de Montréal plus d'autorité qu'il n'en exerce présentement. "Je remarque avec tristesse, dit-il, que les opinions d'un magistrat dont nous devrions être fiers (je parle du magistrat actuel) ne sont pas suivies par le Comité Exécutif. S'il se pouvait que, par un amendement provincial, le maire put occuper la présidence de ce Comité, je crois que cela lui conviendrait beaucoup mieux. Je suis aussi d'avis que, par l'effet du même amendement, 4 membres du Comité exécutif devraient y représenter uniquement les intérêts des propriétaires. Cette suggestion fut très applaudie. M. J.-A. Francoeur, député de Dorion à la Législature dit aussi quelques mots.

L'Association libérale Saint-Denis-Dorion reçut hier soir la visite de deux membres de l'Association des O. G. n'importe libéraux.

La Chine regrette la perte de Wen

Ce général assurait la protection de la Mandchourie par sa bravoure

Shanghai, 12. (P.A.) — Le refus du gouvernement des Soviets de remettre à la Chine la personne du général rebelle Sou Ping Wen est considéré comme un fait "regrettable" par le ministre des finances Soong du gouvernement nationaliste chinois.

Commentant le fait aujourd'hui, le ministre a ajouté qu'il était convaincu que seule l'extinction du peuple chinois en Mandchourie et même en dehors de cette province amènerait enfin la paix en Mandchourie. Les activités du général Sou Ping Wen, dit Soong, n'ont fait qu'aggraver les conditions et ont brisé l'invasion japonaise. La Mandchourie est actuellement pleine de rebelles qui sont prêts à se sacrifier pour reculer la conquête japonaise.

La Société Coopérative
DE
Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST
PLateau 7-9-11
Jos. Jeannotte, prés. L.-Eugène Courtois, gér.-général

GARAGE CENTRAL
LIMITE
EMMAGASINAGE D'HIVER \$4.00 PAR MOIS
HUILE D'HIVER — ANTI-GEL
Tél.: HARBOUR 6970 360 est, Avenue des Pins

A ONZE HEURES
CE SOIR
A CFCF

Les nouvelles du «Canada»
Toute l'actualité en quelques minutes

SOYEZ
AUX
ECOUTES